



**Direction de la stratégie**

# **MAISON DES ADOLESCENTS DE LA MANCHE**

---

## **RAPPORT D'ÉVALUATION**

**2016**

## Sommaire

<b>I. Le contexte de l'évaluation</b> .....	<b>3</b>
<b>I.1 Le contexte régional</b> .....	<b>3</b>
<b>I.2 Le cadre national</b> .....	<b>3</b>
I.2.1 Objectifs et missions des maisons des adolescents .....	4
I.2.2 Bilan et évaluation du programme national.....	5
<b>I.3 La description de la structure à évaluer</b> .....	<b>6</b>
<b>II. La démarche d'évaluation</b> .....	<b>6</b>
<b>II.1 La méthodologie d'évaluation</b> .....	<b>6</b>
<b>II.2 Les sources d'informations</b> .....	<b>8</b>
<b>II.3 Les limites de l'évaluation</b> .....	<b>8</b>
<b>III. Bilan du fonctionnement de la maison des adolescents de la Manche</b> .....	<b>10</b>
<b>III.1 L'organisation de la Mado</b> .....	<b>10</b>
III.1.1 Le pilotage de la Mado .....	10
III.1.2 Les moyens humains .....	11
<b>III.2 Le public accueilli</b> .....	<b>14</b>
<b>III.3 Bilan du partenariat</b> .....	<b>17</b>
III.3.1 L'animation du réseau partenarial .....	17
III.3.2 Les conventions de partenariat .....	25
III.3.3 L'enquête en direction des partenaires .....	29
<b>IV. Bilan relatif à l'atteinte des résultats</b> .....	<b>39</b>
<b>IV.1 Les objectifs de la Mado</b> .....	<b>39</b>
<b>IV.2 Du point de vue des partenaires</b> .....	<b>39</b>
<b>IV.3 Du point de vue du public accueilli</b> .....	<b>44</b>
<b>V. Eléments de comparaison</b> .....	<b>46</b>
<b>V.1. La maison des adolescents de Moselle</b> .....	<b>46</b>
<b>V.2. Les maisons des adolescents en Bretagne</b> .....	<b>46</b>
<b>V.3. La maison des adolescents du Calvados</b> .....	<b>47</b>
<b>VI. Bilan des moyens financiers</b> .....	<b>48</b>
<b>VI.1 Analyse et évolution des sources de financement par institution</b> .....	<b>48</b>
<b>VI.2 Focus sur les financements de l'ARS</b> .....	<b>50</b>
<b>VI.3 Analyse des dépenses de personnel</b> .....	<b>51</b>
<b>VI.4 Analyse des autres dépenses</b> .....	<b>52</b>
<b>VII. Conclusion</b> .....	<b>53</b>
<b>VIII. Recommandations</b> .....	<b>56</b>
<b>IX. Annexes</b> .....	<b>58</b>
<b>IX.1 Cahier des charges des maisons des adolescents</b> .....	<b>58</b>
<b>IX.2 Organigramme de la Mado de la Manche-mai 2015</b> .....	<b>58</b>

# MAISON DES ADOLESCENTS DE LA MANCHE

## RAPPORT D'ÉVALUATION

### I. Le contexte de l'évaluation

#### *I.1 Le contexte régional*

Dans le cadre de l'évaluation des actions financées au titre du Fonds d'Intervention Régional (FIR) prévue par le décret n°2012-271 du 27 février 2012, qui précise que l'ARS procède à une évaluation des résultats de chaque action financée et la prend en compte pour le renouvellement éventuel du financement de l'action, la direction de l'offre de santé et de l'autonomie a sollicité la direction de la performance, qui réalisera cette évaluation.

En plus des financements alloués au titre du FIR, la maison des adolescents perçoit d'autres financements de l'agence : ONDAM et crédits prévention notamment.

Cette évaluation sera conduite en étroite collaboration avec la maison des adolescents sur la base à la fois d'une analyse documentaire et d'enquête(s), le cas échéant.

#### *I.2 Le cadre national*

Le programme national de soutien aux maisons des adolescents (MDA) a été lancé à l'issue de la conférence de la famille de 2004, pour assurer sur la période 2006-2010 un maillage satisfaisant du territoire en structures d'accueil et d'accompagnement des adolescents en difficulté.

L'objectif était de faire bénéficier les adolescents d'une écoute spécialisée rapide, à proximité de chez eux, d'un abord croisé de leurs problématiques, et de les orienter éventuellement vers des prises en charge plus spécialisées.

A la suite du plan santé des jeunes de 2008, l'objectif d'une maison des adolescents par département a été fixé. Un comité de pilotage du programme, co-présidé par le Ministère de la santé et la Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France, a été mis en place. Il a élaboré le cahier des charges des maisons des adolescents, annexé à chacun des cinq appels à projets lancés auprès des régions pendant la durée du programme (Cf. Annexe I).

94 projets répondants aux critères du cahier des charges ont été sélectionnés par le comité de pilotage et ont bénéficié du soutien financier de l'État, de l'assurance maladie, et de la Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France. Ces différents types de financement se sont ajoutés aux financements mobilisés par les promoteurs des projets auprès des acteurs locaux.

## *1.2.1 Objectifs et missions des maisons des adolescents*

La maison des adolescents est le lieu d'expression des maux de l'adolescence, elle fournit des réponses rapides et adaptées à l'intention des adolescents, de leur entourage familial, et des partenaires locaux des secteurs de la santé, de l'action sociale, de l'éducation et de la justice, concernés par l'adolescence. Elle ne se substitue pas aux prises en charge existantes, mais permet de mieux les utiliser. Elle se présente comme un lieu spécifique dans lequel toutes les entrées sont possibles, et où les intervenants travaillent et réfléchissent ensemble. Elle assure une fonction d'accueil, d'écoute, de soutien, et si nécessaire d'orientation des adolescents.

### Objectifs généraux

- Accueillir les adolescents et leur fournir les informations et les conseils dont ils ont besoin ; offrir aux adolescents les prestations les mieux adaptées en favorisant la synergie des acteurs et la mise en œuvre de prises en charge globales pluri-professionnelles et pluri-institutionnelles (à la fois médicales, psychologiques, sociales, éducatives, voire judiciaires) ;
- Organiser l'expertise interprofessionnelle sur les situations individuelles et préciser les engagements des différents intervenants ; garantir la continuité et la cohérence des prises en charge ; constituer un lieu ressource sur un territoire donné pour les acteurs concernés par l'adolescence (parents, professionnels, institutions).

### Objectifs spécifiques

Favoriser l'échange des connaissances entre les professionnels de l'adolescence et leur apporter un appui méthodologique, pédagogique et bibliographique, fédérer, animer, former un réseau départemental autour de l'adolescent, développer la recherche sur les pratiques soignantes et éducatives.

Ainsi la maison des adolescents doit relever le défi de la pluridisciplinarité des professionnels et de l'articulation avec de nombreuses structures d'accueil, de suivi, de prévention et de soins des adolescents.

### Missions envers les adolescents

La maison des adolescents doit pouvoir accueillir les adolescents dans un lieu clairement identifié, aisément accessible et non stigmatisant. Le premier accueil à la MDA, même s'il est assuré par des professionnels spécialisés, génère d'abord une écoute généraliste. Si cela s'avère nécessaire, un entretien plus approfondi peut être proposé à l'adolescent et ses parents et éventuellement la mise en place, avec leur accord, d'un parcours d'accompagnement personnalisé sollicitant différentes compétences du réseau. De la qualité de son écoute en premier accueil, dépend la qualité du soutien que la MDA sera en mesure de proposer aux adolescents.

### Missions envers les parents

La maison des adolescents offre aux parents, mais aussi à la fratrie, et aux autres proches, la possibilité d'être écoutés, rassurés, de comprendre mieux ce qui se joue, de réfléchir avec d'autres, d'être aidés, d'envisager des solutions. Elle offre des espaces de dialogue, de façon individualisée ou dans des groupes de parole de parents. Elle peut permettre également des entretiens conjoints, parents et adolescents, ou famille entière, au moment opportun.

### Missions envers les professionnels

La maison des adolescents joue le rôle d'interface, voire d'articulation, entre les différents intervenants de l'adolescence (équipe ressource de psychiatrie - Aide sociale à l'enfance - Protection judiciaire de la jeunesse, équipes de secteurs...). Au service des professionnels internes à sa structure, ou externes comme partenaires, elle organise des temps de formation et des réunions de réflexions sur les pratiques. Elle favorise la connaissance mutuelle du travail de chaque professionnel.

## 1.2.2 Bilan et évaluation du programme national

Les ministères de la santé et de la cohésion sociale ont réalisé en janvier 2011 une enquête permettant de s'assurer que les projets subventionnés fonctionnaient conformément au cahier des charges. L'exploitation des résultats de l'enquête fournit des éléments précis sur le fonctionnement effectif des structures, l'accueil et l'orientation des adolescents : 84 maisons des adolescents sont actuellement ouvertes ; une attention particulière et un soutien technique est apporté, par les agences régionales de santé (ARS), aux structures dont l'ouverture est retardée en raison de difficultés diverses : difficultés financières, de locaux, de recrutement des personnels, de mise au point du dispositif conventionnel avec les partenaires concernés....

L'enquête a été suivie d'un rapport de l'Inspection générale des affaires sociales en octobre 2013 visant à évaluer la mise en place du dispositif. Les principales conclusions de l'évaluation étaient les suivantes :

- les Maisons des adolescents répondent globalement à des attentes d'adolescents, de jeunes, de leurs parents et de nombreux professionnels en relation avec eux ;
- l'adaptabilité du cadre de fonctionnement des MDA a servi leur développement ;
- l'efficacité des MDA peut être objectivée et leur efficacité est reconnue par tous ;
- une nouvelle étape est nécessaire dans le programme de développement des MDA et de leurs actions.

Les maisons des adolescents actuellement ouvertes accueillent tout jeune de 13 à 20 ans qui se pose des questions dans le champ de la santé, de la famille, de la sexualité, du mal-être, du droit, des dépendances, de la scolarité... Elles sont en général situées dans un lieu bien repéré, accessible et largement ouvert. Les médecins et les établissements scolaires informent les adolescents de l'existence de ces structures et les y orientent si nécessaire.

La MDA est également un espace ressource de proximité pour les professionnels engagés dans l'accueil des adolescents.

Le dispositif MDA met en lien un besoin et une réponse sur un territoire étendu ; des réunions de travail sont organisées avec les partenaires du secteur sanitaire, social et médico-social, et les associations et services en contact avec les adolescents.

### ***1.3 La description de la structure à évaluer***

La maison des adolescents de la Manche (MADO) a été créée en 2011 suite à la réponse à l'appel à projets national.

La structure est gérée par un GCSMS (Groupement de Coopération Social et Médico-social) constitué de la Fondation Bon Sauveur de Picauville et de l'association départementale des CMPP/CAMSP.

L'activité a réellement débuté à partir de novembre 2011 avec l'embauche du coordinateur départemental, puis une ouverture au public le 17 janvier 2012.

La maison des adolescents de la Manche, en application du cahier des charges national, est un lieu d'accueil pour les adolescents de 12 à 25 ans, leur entourage et les professionnels. Elle offre un espace libre d'accès, confidentiel et gratuit, anonyme si la personne le demande.

La finalité de la MADO est de promouvoir la santé globale des adolescents par la mise à disposition de parcours de soins et d'accompagnement raisonnés, adaptés et efficaces mutualisant et coordonnant tous les professionnels de santé, de l'éducatif et du social pouvant être engagés dans la dynamique de l'adolescence.

## **II. La démarche d'évaluation**

### ***II.1 La méthodologie d'évaluation***

L'objectif principal de cette évaluation est double :

- réaliser un bilan du fonctionnement de la maison des adolescents depuis sa création,
- développer les bases d'une nouvelle contractualisation et ses modalités d'évaluation.

L'évaluation, qui sera soumise à la Directrice générale de l'ARS devra notamment répondre aux objectifs opérationnels suivants :

1. réaliser un bilan relatif à l'atteinte des « objectifs » décrits dans le dossier de demande de financement 2013 FIR :
  - Assurer l'accueil, l'écoute, l'aide, l'information et l'orientation des adolescents et de leurs parents,
  - Fédérer et coordonner l'ensemble des intervenants agissant auprès des adolescents,
  - Permettre le développement d'un centre d'étude et ressources de l'adolescence,
  - Faciliter l'accès et la mise en relation des adolescents, des parents, des intervenants.

2. réaliser un bilan relatif à l'atteinte des « objectifs » décrits dans le rapport d'activité 2014

L'évaluation recherchera également la compatibilité des activités actuelles de la MDA de la Manche et de ses projets avec le cahier des charges de 2010 défini nationalement pour les MDA.

La Maison des adolescents de la Manche porte les objectifs du **cahier des charges national**, à savoir :

- Apporter une réponse de santé et plus largement prendre soin des adolescents en leur offrant les prestations les mieux adaptées à leurs besoins et attentes, qui ne sont pas actuellement prises en charge dans le dispositif traditionnel.
- Fournir aux adolescents des informations, des conseils, une aide au développement d'un projet de vie.
- Favoriser l'accueil en continu par des professionnels divers pour faciliter l'accès de ceux qui ont tendance à rester en dehors des circuits plus traditionnels.
- Garantir la continuité et la cohérence des prises en charge.
- Constituer un lieu ressource sur un territoire donné pour l'ensemble des acteurs concernés par l'adolescence (parents, professionnels, institutions).

Les objectifs opérationnels du cahier des charges qui en découlent, consistent à :

- Favoriser la synergie des acteurs et la mise en œuvre de prises en charge globales pluri professionnelles et pluri institutionnelles (à la fois médicales, psychologiques, sociales, éducatives, voire judiciaires).
- Développer chez ces professionnels une culture commune sur l'adolescence.
- Organiser l'expertise interprofessionnelle sur des situations individuelles en vue de la définition d'une prise en charge précisant les engagements et les limites des différents intervenants.
- Evaluer le suivi des prises en charge et des méthodes dans un souci d'amélioration de la qualité de ces prises en charge.
- Assurer la cohérence des actions menées en faveur des jeunes sur le territoire concerné.
- Permettre un complet décloisonnement des secteurs d'intervention.

3. réaliser un bilan relatif à l'utilisation des fonds versés par l'ARS (sanitaires, médico-sociaux et prévention) et de les analyser au regard de l'ensemble des financements versés,

4. s'intéresser, dans une optique de prospective, à l'adéquation des activités proposées par la MDA avec les constats et objectifs dressés par le PRS et le PRAPS.

Sur la base des rapports d'activité nationaux et de l'activité des maisons des adolescents voisines, une analyse comparative de fonctionnement et de résultats contribuera à la présente évaluation.

## **II.2 Les sources d'informations**

Les textes portant réglementation des maisons des adolescents : appel d'offres et cahier des charges national.

Les rapports nationaux sur les maisons des adolescents.

Le Plan Stratégique Régional de Santé et les schémas d'organisation.

L'atlas régional et l'Etude Prospective de l'Offre.

Les rapports d'activité de la maison des adolescents de la Manche et plus largement tout document que la maison des adolescents pourra produire pour contribuer au travail d'évaluation.

Entretiens et/ou enquêtes de satisfaction auprès des professionnels de la maison des adolescents, des partenaires directs et indirects, des usagers et de leurs familles.

Réunions de travail et d'échanges réguliers avec l'équipe professionnelle de la maison des adolescents.

## **II.3 Les limites de l'évaluation**

Au préalable, nous avons pu identifier quelques limites à cette évaluation :

### **L'évolution de la présentation des rapports d'activité et de son contenu au fil des années et la mise en place récente d'un système d'information informatique**

Pour cette raison, certaines données ou certains chiffres ne sont pas disponibles pour toutes les années observées.

### **L'organisation ou non d'enquêtes de satisfaction selon les années**

La Mado n'ayant réalisé aucune enquête de satisfaction à ce jour. Nous en avons organisé deux :

- une enquête en ligne à destination de l'ensemble des partenaires,
- un questionnaire « papier » destiné aux jeunes, parents et professionnels fréquentant la Mado.

### **L'exhaustivité des documents transmis**

La disponibilité des professionnels de la maison des adolescents notamment de la directrice, Madame Lemaire est à souligner. Toutefois, parmi la masse de documents transmis à l'ARS, nous ne pouvons écarter certains oublis.

Par ailleurs, un système d'information récemment mis en place n'a pas permis de disposer de données chiffrées et comparables sur les 3 années observées. Le plus souvent, les données les plus complètes sont concentrées sur la dernière année pleine observée : 2014.

### L'évolution même du projet

Certains aspects du projet global de la maison des adolescents n'avaient pas forcément été identifiés à l'origine. Ils ont fait l'objet de travaux postérieurs.

Toutefois, faisant partie intégrante de l'organisation et des propositions faites aujourd'hui aux adolescents, à leurs familles ou aux professionnels du secteur, ils ont été intégrés à la présente évaluation.

Afin de limiter les éventuelles incorrections de cette évaluation, plusieurs parties de ce rapport ont été soumises à la maison des adolescents.

### Le délai de réalisation de l'évaluation

Pour des raisons d'organisation interne liées à la réforme territoriale et à la création de l'ARS de Normandie, les délais de réalisation de l'évaluation par l'ARS de Normandie ont été plus longs que ceux initialement envisagés. Les données sur lesquelles l'évaluation est basée – données quantitatives comme qualitatives – deviennent datées. Les évolutions de la MADO depuis 2015 ne sont donc pas prises en compte. L'évaluation n'en est pas actualisée mais sa portée doit être limitée à la période observée par l'évaluation.

Enfin, la parution d'un nouveau cahier des charges des maisons des adolescents quelques jours après la finalisation du présent rapport devra nécessairement être prise en compte dans les perspectives de travail de la Mado de la Manche.

### III. Bilan du fonctionnement de la maison des adolescents de la Manche

#### *III.1 L'organisation de la Mado*

##### III.1.1 Le pilotage de la Mado

###### Le Groupement de Coopération Sanitaire et Médico-Social (GCSMS)

En avril 2011, la Mado de la Manche s'est structurée en Groupement de Coopération Sanitaire et Médico-Social (**GCSMS**) avec pour membres constitutifs l'ADCMPP/CAMSP (Association Départementale des CMP et CMPP) de la Manche et la Fondation du Bon Sauveur.

Huit administrateurs constituent l'**Assemblée Générale** à raison de quatre par organisme (ADCMPP/CAMSP et Fondation Bon Sauveur). Monsieur Michel Erambert est l'administrateur du GCSMS depuis sa création.

###### Le comité stratégique et de recherche

Cette organisation a vu le jour grâce à l'implication au sein d'un comité de pilotage « projet » de nombreuses structures pendant plus de 4 ans : ARS, DDCS, CMPP, ADSEAM, Fondation Bon Sauveur, établissements de santé, Education Nationale, PJJ, animation jeunesse, collectivités territoriales, CAF, MSA...

Ces partenaires se sont ensuite investis dans le **comité stratégique et recherche** de la Mado, instance présidée par l'administrateur du GCSMS.

Les principales missions du comité stratégique et de recherche sont les suivantes :

- Donner un avis sur le fonctionnement de la Mado,
- Apprécier l'efficience du travail de coordination et de réseau
- Souligner les manques ou les incohérences du dispositif,
- Soutenir au besoin de nouveaux projets,
- Proposer des actions adaptées aux besoins et/ou aux attentes des adolescents, des parents et des professionnels.

###### Le comité de pilotage

Depuis 2014, les administrateurs ont souhaité séparer le fonctionnement du GCSMS de celui de la maison des adolescents. Désormais, l'assemblée générale concerne le fonctionnement du GCSMS et un comité de pilotage, nouvellement créé, traite du fonctionnement et des activités de la Mado.

Réunions des instances de pilotage :

	2012	2013	2014
<b>AG GCSMS</b>	4	4	6
<b>Comité stratégique et de recherche</b>	4	3	2
<b>Comité de pilotage</b>	0	0	2

### III. 1.2 Les moyens humains

Le GCSMS a choisi de ne pas être l'employeur direct des professionnels de la Mado. L'équipe de la Maison des Adolescents est donc constituée de personnels mis à disposition à titre payant, par l'ADCMPP/CAMSP ou la Fondation Bon Sauveur de Picauville. Des vacations médicales viennent compléter cette équipe et font l'objet de conventions avec les établissements concernés : Centre Hospitalier d'Avranches Granville, Fondation Bon Sauveur de St-Lô et de Picauville.

Le tableau ci-dessous synthétise les moyens humains présents en mai 2015 par territoire d'intervention.

Localisation	Nom	Fonction	Employeur	ETP	Nombre de personnes
Siège Saint-Lô	LEMAIRE Katia	Directrice	FBS Picauville	1	
	BERTRAND Françoise	Comptable	FBS Picauville	0.3	
	LAINE Pascal	Animateur réseau promeneurs du net	ADCMPP/CAMSP	0.5	
	HUREL Béatrice	Secrétaire dép.	ADCMPP/CAMSP	0.5	
	Total			2.3	4
Antenne Nord	TARDIF Marianne	Secrétaire	FBS Picauville	0.3	
	DUBOST François	Accueillant écoutant	ADCMPP/CAMSP	0.571	
	JOUAULT Anne Claire	Accueillant écoutant	ADCMPP/CAMSP	0.571	
	Dr LETRILLART	Médecin référent	FBS Picauville	0.1	
	Mme CORBET	Psychologue	FBS Picauville	0.1	
	Total			1.642	5
Antenne Centre	HUREL Béatrice	Secrétaire	ADCMPP/CAMSP	0.3	
	MAHAIT DUDOUIT Pascale	Accueillant écoutant	ADCMPP/CAMSP	0.65	
	LETELLIER Céline	Accueillant écoutant	FBS Picauville	0.5	
	Dr CASTELEYN	Médecin référent	FBS Picauville	0.1	
	Mme MARIE	Psychologue	FBS Picauville	0.1	
	Total			1.65	5
Antenne Sud	HUREL Béatrice	Secrétaire	ADCMPP/CAMSP	0.3	
	LEBARBIER Marie Laure	Accueillant écoutant	ADCMPP/CAMSP	0.5	
	CUDELOU Marie Andrée	Accueillant écoutant	ADCMPP/CAMSP	0.5	
	Dr BUQUET-SAUNIER	Médecin référent	CH Avranches-Granville	0.1	
	BIHEL Linda	Psychologue	ADCMPP/CAMSP	0.157	
	Total			1.557	5
Manche	TOTAL GENERAL			7.149	17

Compte tenu de la géographie du département de la Manche, la maison des adolescents s'est progressivement organisée sur le territoire en trois sites géographiques pour couvrir le nord, le centre et le sud du département.

Dans le sud et dans le nord, des permanences sont également organisées au plus près du lieu de vie : Valognes, Villedieu les Poêles, St Hilaire du Harcouët...

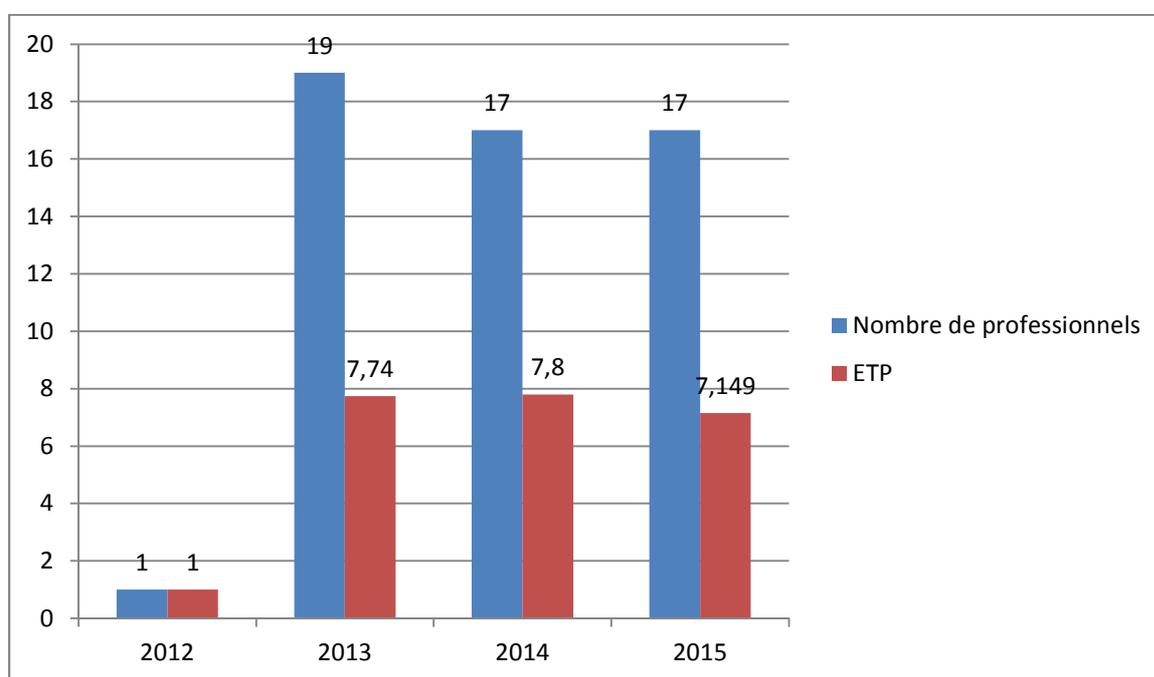
Les antennes nord, centre et sud sont organisées sur un même mode, seuls les temps de travail sont modulés en fonction de l'activité.

Chaque antenne comprend un temps de secrétariat, deux accueillants/écoutants, un médecin référent et un psychologue.

Le siège est localisé à Saint-Lô et comprend un poste de direction, un secrétariat, un comptable ainsi qu'un animateur du réseau départemental « promeneurs du net ».

Des réunions d'équipe territoriale, par antenne, sont organisées à raison d'une demi-journée par semaine. Elles sont à la fois consacrées à un temps « institutionnel » : organisation, projets, planifications... et à un temps « clinique » en présence du psychologue et du médecin : présentation de situations, réflexions sur un accompagnement, orientation...

#### Evolution des moyens humains de 2012 à 2015 :



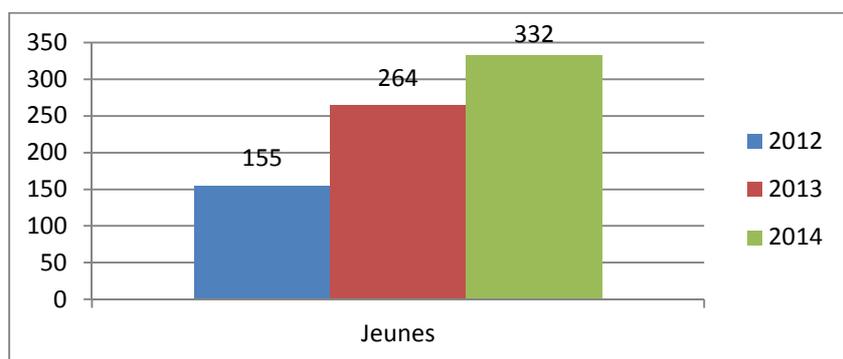
Un organigramme daté de mai 2015 est également joint en annexe II.

### III.2 Le public accueilli

« Les maisons des adolescents s'adressent principalement aux adolescents mais également à leurs familles et aux autres partenaires intervenant dans le secteur de la santé, de l'éducation, de la justice, de la culture, du sport, de la sécurité. » (Extrait du cahier des charges des Maisons des adolescents, 2010).

La Mado de la Manche est effectivement un lieu d'accueil pour les adolescents, leur entourage et les professionnels.

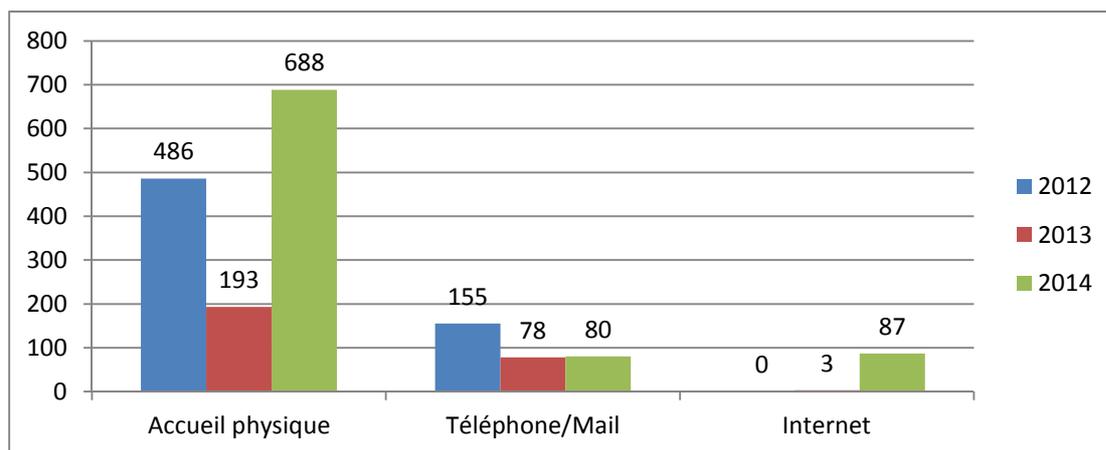
#### Nombre de jeunes accueillis



#### Type d'accueil

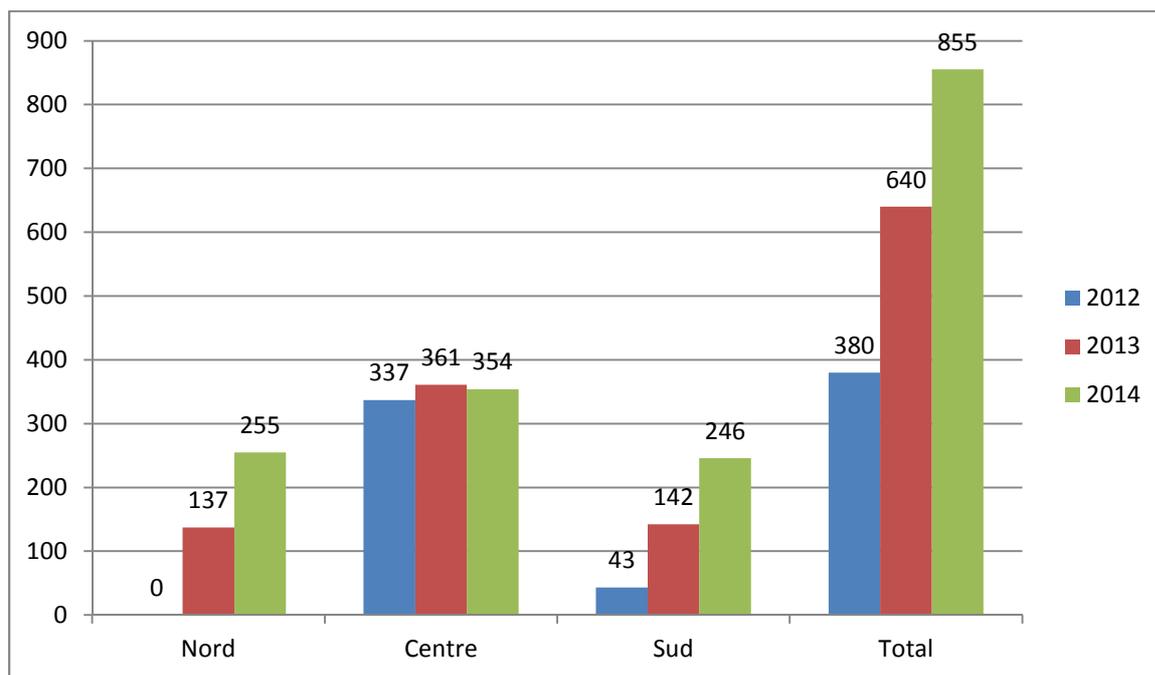
Le contact avec la maison des adolescents peut se réaliser de différentes manières :

- physiquement,
- par téléphone/mail,
- par internet et notamment par les promeneurs du net.



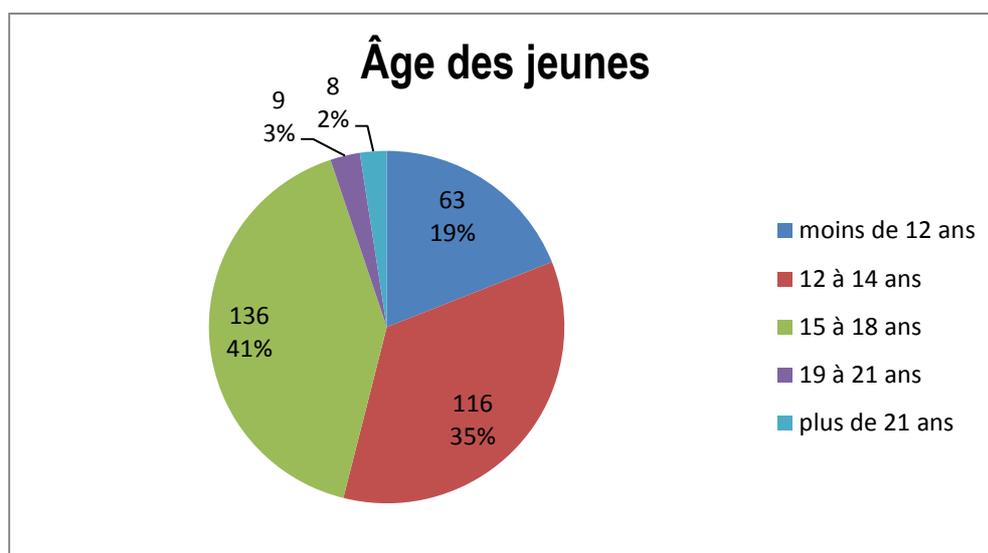
Si l'accueil physique reste le principal mode d'accueil effectif, nous pouvons également constater que les contacts par internet se développent. Le niveau de l'accueil physique en 2013 est à expertiser et interroger par la Mado.

## Nombre d'entretiens par territoire



De la même façon, le nombre d'entretiens est en constante progression sur les 3 années pour atteindre 855 entretiens en 2014. Il est également à noter que le nombre d'entretiens sur le territoire du Centre Manche est globalement stable sur les 3 années contrairement aux territoires nord et sud qui sont en progression constante.

## L'âge des jeunes accueillis

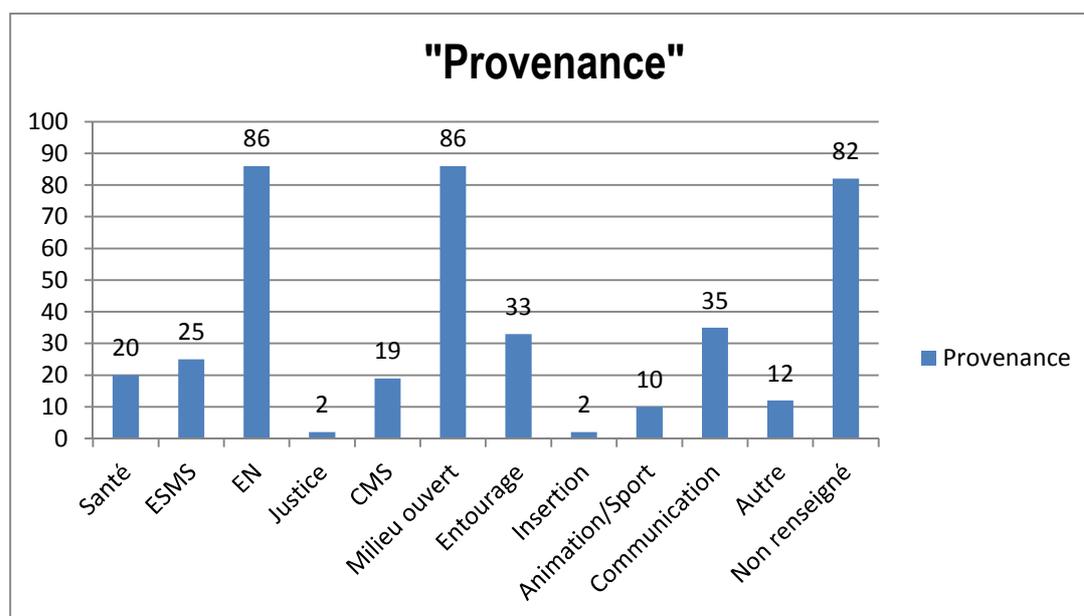


Dans la Manche, les jeunes qui s'adressent à la maison des adolescents sont majoritairement âgés de 12 à 18 ans (76%). Rares sont les jeunes âgés de plus de 19 ans qui la sollicitent (5%). En revanche, les moins de 12 ans sont relativement nombreux à s'adresser à la Mado (19%).

## L'orientation vers la Mado

Nous pouvons penser que les jeunes s'adressent à la maison des adolescents après conseil d'un membre de leur entourage que celui-ci soit un parent, un ami ou un professionnel.

En 2014, quand cette information est renseignée, ce sont les services éducatifs (que ce soient ceux de l'Education Nationale (collège, lycée) ou ceux du milieu ouvert - AEMO) qui orientent le plus de jeunes vers la Mado.



## L'orientation de la Mado vers un organisme tiers

Depuis sa création, la Mado de la Manche a choisi d'assurer un accueil et une écoute généralistes des adolescents.

Dans les faits, la majorité des situations ne nécessite pas d'orientation spécifique. Les entretiens réalisés avec un accueillant/écoutant de la Mado (environ 3 entretiens par adolescent en moyenne) permettent d'apaiser la situation ou de réassurer.

Les principales raisons pour lesquelles un adolescent s'adresse à la Mado sont liées à des problèmes de relations intrafamiliales, à des difficultés au sein de l'établissement scolaire ou à des problèmes de comportement.

Lorsque des besoins spécifiques sont repérés (prise en charge sanitaire, accompagnement social, éducatif ou juridique), les professionnels orientent vers les acteurs identifiés sur le territoire.

En 2014, 13% des situations rencontrées nécessitent une orientation vers un tiers. En majorité ces jeunes sont orientés vers un CMP ou CMPEA et plus rarement vers un médecin généraliste ou un spécialiste (psychologue, psychiatre), une circonscription d'action sociale, les urgences pédiatriques, un CMPP ou une association spécifique.

### **III.3 Bilan du partenariat**

#### **III.3.1 L'animation du réseau partenarial**

L'un des objectifs d'une maison des adolescents est de « constituer un lieu ressource sur un territoire donné pour l'ensemble des acteurs concernés par l'adolescence (parents, professionnels, institutions) et de développer chez les professionnels une culture de l'adolescence. » De ce fait, une maison des adolescents doit « favoriser la synergie des acteurs, assurer la cohérence des actions menées en faveur des jeunes sur un territoire donné et permettre un complet décloisonnement des secteurs d'intervention. » (Cahier des charges national des maisons des adolescents.)

Pour animer le réseau partenarial, différents niveaux de réunions d'échanges et de groupes de travail ont été mis en œuvre par la maison des adolescents de la Manche :

- des rencontres partenariales départementales,
- des rencontres partenariales territoriales,
- un groupe « partenaires locaux » par territoire,
- des groupes de travail thématiques : la commission santé et la commission parentalité.

Une liste précise des institutions rencontrées permettrait de mettre au jour, ou non, des corrélations entre démarches de communication de la part de la MADO et orientations effectives par les structures rencontrées.

#### **Les rencontres partenariales départementales**

Les rencontres partenariales départementales ont pour objet de présenter la maison des adolescents et son fonctionnement et d'ouvrir sur des partenariats possibles. Très nombreuses, en 2012, année d'ouverture de la Mado, elles se situent à 40 en 2014.

#### **Les rencontres partenariales territoriales**

Les rencontres territoriales constituent l'équivalent de constructions partenariales dans un périmètre géographique plus restreint, le plus souvent à l'échelle du territoire nord, centre ou sud.

#### **Les groupes « partenaires locaux »**

Ces groupes réunissent les principaux partenaires locaux engagés auprès des adolescents avec la Mado. Un groupe « partenaires locaux » est constitué par territoire d'intervention : Sud, Centre, Nord.

Les membres sont des représentants opérationnels locaux des services et associations engagés dans l'accueil, l'aide, l'accompagnement des adolescents, quel que soit le secteur d'activité : sanitaire, social, médico-social, animation, information, insertion, éducation, judiciaire,...

Les principales missions des trois groupes partenaires locaux :

- Proposer des initiatives locales, certaines pour validation à l'Assemblée Générale,
- Construire et animer un maillage des services d'accueil, d'aide et d'accompagnement aux adolescents localement adapté aux besoins des jeunes,
- Développer localement des actions adaptées aux besoins des adolescents, des parents et professionnels :
  - En s'adossant sur le dispositif existant
  - En mutualisant les ressources
  - En suppléant les manques par des projets financés
- Contribuer à la mise en œuvre des propositions validées par Assemblée Générale et animées par la coordinatrice,
- Favoriser la mise en œuvre d'actions d'amélioration visant l'environnement de l'adolescent,
- Mobiliser des compétences pour développer la connaissance et la recherche sur l'adolescence,
- Développer la coordination et le partage des pratiques,
- Faciliter les actions concourant à la qualité de l'aide aux adolescents en engageant des actions de formations,
- Contribuer à la mise en œuvre et à l'actualisation de l'observatoire de l'adolescence départemental pour anticiper sur les évolutions de l'adolescence et de contribuer à la mise en œuvre de moyens de prévention, de formation et de prise en charge,
- Faciliter l'identification des adolescents en difficulté,
- Simplifier le parcours d'aide de l'adolescent.

En 2014, les groupes ont fonctionné différemment, en s'adaptant aux réalités territoriales.

Le Groupe partenaires « Centre » : la dynamique de ce groupe a permis la création de 2 commissions : santé et parentalité qui fonctionnent depuis 2012.

Le groupe partenaires « Nord » : l'ouverture sur le nord en mai 2013 a induit un important travail de rencontres de partenaires, de mise en réseau. En 2014, le groupe nord s'est réuni à 2 reprises, afin d'affiner le travail en réseau pour le parcours de soins des jeunes et de leurs parents. La densité d'acteurs de ce secteur a engendré le besoin de bien cerner les missions de chacun, afin de mieux informer/orienter si nécessaire les publics rencontrés.

Le groupe partenaires « Sud » s'est réuni à 2 reprises en 2014. Les attentes des participants portent essentiellement sur le partage des connaissances sur l'adolescence, l'identification des missions de chacun pour mieux se connaître et cerner les complémentarités. A titre d'illustration, l'une des rencontres a permis la présentation de la CRIP (cellule de recueil des informations préoccupantes) du Conseil départemental.

## La commission parentalité

La place des parents est apparue dès le démarrage de la Mado comme un sujet de travail à part entière. Grâce à la mobilisation d'acteurs du centre Manche, une commission est née.

La commission parentalité porte cette dynamique. Elle est composée de représentants de différentes structures et institutions : CAF, Centre d'addictologie, Centre Médico-social, UDAF, AEMO, Centre de Quartier Mersier, Association PARENTIBUS...

Cette commission permet à chacun d'échanger, de s'enrichir, réfléchir sur la fonction parentale, et mène 2 actions centrales : des cafés parents et un groupe de parole (innovation de 2014) intitulé Pause Parents.

- Les « cafés parents » :

Ces temps ont pour finalité de valoriser et renforcer les compétences parentales et les liens avec leurs adolescents en permettant aux parents de questionner, évoquer leurs vécus sur la période de l'adolescence, la résonance avec leur propre histoire.

Ces temps visent également à réfléchir sur leurs pratiques infra-familiales, revisiter leurs schémas relationnels et positionnements de chacun dans ce système complexe qu'est la famille.

A travers ces moments, les partenaires souhaitent aussi permettre aux parents d'identifier des lieux, structures ressources à la fois thématiques (médiation familiale, écoute, addictologie, juridique,...) et territoriales.

Les cafés parents s'adressent au public du bassin St Lois, agglomération et communes avoisinantes de façon élargie : parents, grands-parents, familles d'accueil et adolescents ainsi que toutes personnes en questionnement sur les 12-25 ans.

Ces rencontres ont lieu en soirée entre 20h30 et 22h30 à la Maison des adolescents à St-Lô.

En 2014, 4 cafés parents se sont tenus et ont regroupé 15 parents. Les thèmes abordés furent les suivants :

- Père, Mère auprès des ados, comment trouver sa place ? Quel équilibre ?
- Les sorties à l'adolescence... Pourquoi ? Comment ? Où ? Quand ?
- L'ado en quête de liberté ?
- De la consommation plaisir au risque de dépendance... Comment en parler avec nos ados ?

Les intervenants sont constitués d'un binôme : un accueillant-écoutant de la Mado et selon la problématique abordée un psychologue de l'ADSEAM, psychologue addictologie.

- La « pause parents »

Au regard des entretiens individuels ou familiaux et dans le cadre des Café-Parents, certains parents se trouvaient démunis face à la crise de l'adolescence (limites, place de chacun, ce que cela venait interroger, les conflits dans le couple parental et conjugal).

Le but de ces rencontres est de rompre l'isolement des parents face à une impasse de communication et éducative auprès de leurs adolescents.

L'idée est de pouvoir s'enrichir en s'appuyant sur les manières de faire des autres pour rechercher ensemble des solutions ou des réponses et que chacun puisse mesurer l'effet de ces partages.

Ces rencontres s'adressent aux parents et à la famille élargie sur le centre Manche. Elles ont lieu sur le temps de la pause déjeuner.

Les intervenants sont un accueillant-écoutant MADO et un éducateur spécialisé AEMO.

### La commission santé

La commission santé est portée par un binôme interne (médecin référent et psychologue).

Le but de ces rencontres est à la fois de permettre la réflexion sur la prise en charge des adolescents, de croiser les regards et les expériences des professionnels et de faciliter le parcours de soins des adolescents en favorisant les liens interprofessionnels.

La commission santé du Centre Manche s'est réunie à 2 reprises en 2014 afin de finaliser les travaux engagés :

- identification des acteurs « santé » en direction des adolescents,
- poursuite de la réflexion sur le parcours de soins des adolescents et les risques de rupture.

### L'animation du réseau départemental promeneurs du net

Le Département et la Caisse d'Allocations Familiales de la Manche sont à l'initiative de la réflexion et de la mise en œuvre des Promeneurs du net dans le département. Ils se sont mobilisés en collaboration avec l'État – Direction Départementale de la Cohésion Sociale - et la Maison des adolescents afin d'organiser dès mars 2012 une conférence accueillant une délégation de Suédois pour partager leur expérience de plus de 10 années de « Promeneurs du Net ». Dans ce contexte, la Maison des adolescents est mandatée par les institutions pour conduire une mission d'animation d'un réseau départemental des Promeneurs du net.

Une charte départementale et une convention de partenariat « Promeneurs du Net » ont été rédigées en 2013. Ces outils ont pour but de définir la base de l'adhésion à la démarche « Promeneurs du Net » en posant les éléments dans lesquels les structures signataires se reconnaissent sur le département de la Manche.

Ces structures désignent en interne des « Promeneurs du Net » qui sont identifiables, formés, alliant le virtuel au réel. Ces adultes en tant que professionnels exercent leur activité dans le secteur éducatif, de l'animation, socioculturel et médico-social.

Ainsi, nous retrouvons des représentants de centres sociaux, des maisons de jeunes, de l'information jeunesse, d'accueils de jeunes, des foyers des jeunes travailleurs, des espaces publics numériques, de la maison des adolescents..., qui constituent un réseau départemental.

### La présence éducative sur Internet :

La présence éducative sur Internet consiste à prendre en compte Internet comme un nouveau territoire de présence des jeunes et de leurs parents. L'objectif est d'être disponible aux sollicitations, d'utiliser ce support pour de l'accompagnement de projets et d'assurer une présence adulte à vocation éducative sur le Net.

Cette présence éducative peut se situer sur les sites, les réseaux sociaux, les forums, les chats, les blogs mais également les jeux vidéo utilisés par les jeunes et leurs parents et tout autre support numérique créé ou à venir.

Cette présence éducative peut prendre différentes formes : une conversation instantanée, un échange, une écoute, une possibilité de mobiliser des jeunes sur un territoire, du conseil, mais également de l'information, de l'accompagnement de projet,...

#### Promeneurs du Net :

Chaque signataire de la charte, identifie un/des acteur(s) éducatif(s) en tant que « Promeneur du Net ». Ce dernier intervient sur un support numérique au titre de la mission éducative qui lui est confiée par le signataire (personne morale qui encadre son activité en tant le plus souvent qu'employeur).

Chaque signataire assure aux « Promeneurs du Net » une identification claire de la structure pour laquelle ils interviennent, la localisation de cette structure, leur cadre de mission, idéalement la photo du professionnel ainsi identifiable pour toute personne consultant ce support numérique.

Les « Promeneurs du Net » participent au travail en réseau départemental animé par la maison des adolescents, de réflexion sur leur pratique, mise en lien sur des territoires, montée en compétence,...

Au 31 décembre 2014, 28 structures étaient engagées dans cette action.

Elles se confrontent à divers questionnements : cadre juridique de travail, complexité d'ordre technique, maîtrise des outils et des supports, choix des supports, des identités numériques, des identifications, positionnement envers le jeune et les adultes, comment s'approprier un nouveau mode d'échange : par écran via du texte, avec un questionnement sur l'identité de l'interlocuteur ? Quelle communication développer, à quelle échelle ? Quels relais lors d'échanges avec des jeunes touchant des domaines en dehors de la compétence initiale du Promeneur du Net (ex : mal être, souffrance, propos dissonants).

Le comité exploratoire composé de la CAF, du Conseil Départemental, des services de l'Etat (DDCS) et la maison des adolescents a défini en 2014 les orientations suivantes :

- Organiser et animer le réseau départemental de promeneurs du net,
- Mettre en place et suivre le site départemental,
- Suivre la mise en œuvre et assurer une veille sur les conventions signées,
- Permettre un développement par un engagement de nouvelles structures,
- Organiser un temps fort départemental pour mener un premier bilan et dresser des perspectives.

Deux regroupements départementaux ont ainsi eu lieu en 2014. Entre 40 et 50 personnes ont participé à ces rencontres.

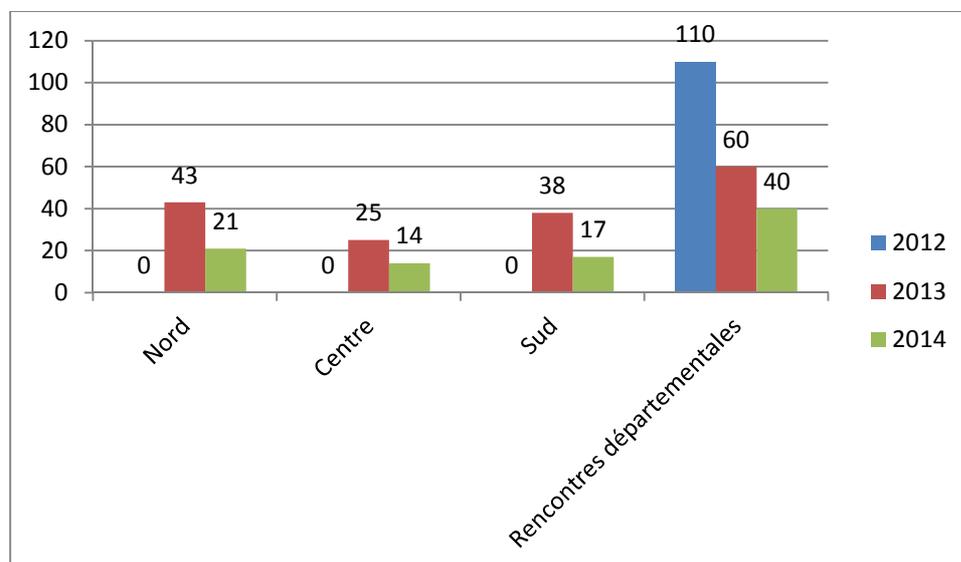
Le site internet est fonctionnel depuis fin 2014. Il permet ainsi à tout habitant de la Manche de connaître Promeneurs du Net, d'identifier facilement les personnes intervenant sur leur territoire et d'assurer ainsi un maillage territorial pour les adolescents.

## Éléments quantitatifs

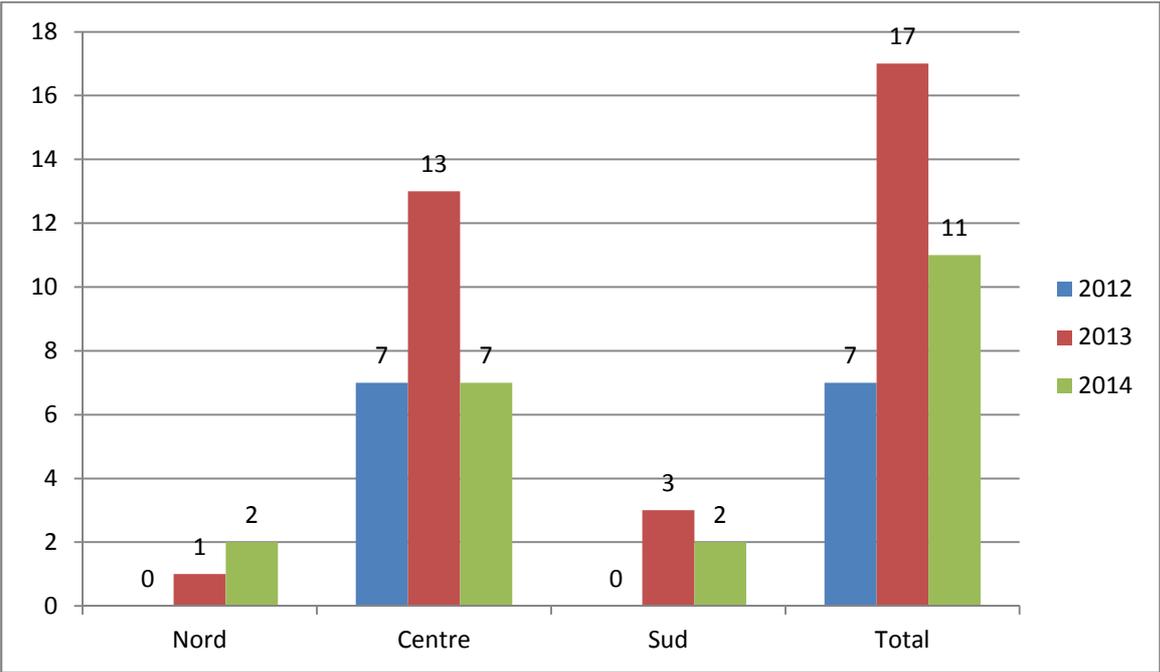
### Rythme des réunions partenariales

PARTENARIAT	2012	2013	2014
<b>Groupes partenaires locaux</b>			
Centre	7	13	7
Nord		1	2
Sud		3	2
<b>Rencontres partenariales départementales</b>	110	60	40
<b>Rencontres territoriales</b>			
Centre		25	14
Nord		43	21
Sud		38	17

### Rencontres territoriales et départementales



Groupes « partenaires locaux »



### III.3.2 Les conventions de partenariat

Le partenariat fait parfois l'objet d'une formalisation sous la forme de convention. Nous avons eu connaissance de 12 conventions :

- 4 conventions relatives à des mises à disposition de moyens humains,
- 1 convention de partenariat,
- 7 conventions liées à la mise à disposition de locaux.

Nous avons repris ci-après les conventions de partenariat signées depuis la création de la maison des adolescents.

#### Les conventions de partenariat avec mise à disposition de moyens humains

---

2012	
Partenaire signataire de la convention	<b>Education nationale</b>
Finalité de la convention	Mise à disposition de personnel sans refacturation
Personnel	Assistante sociale 3h30/semaine + 1h30/mois Appui CIO
Activités	Accueil des jeunes, des parents Ecoute, aide, information et accompagnement Participation à la supervision

En 2012, l'éducation nationale était engagée auprès de la maison des adolescents de la Manche par la mise à disposition d'une assistante sociale faisant fonction d'accueillant/écoutant.

Malheureusement, celle-ci n'a pas poursuivi cet engagement partenarial pour des raisons internes de recentrage des mises à disposition de personnel.

---

2012	
Partenaire signataire de la convention	<b>CHS Bon sauveur St Lô</b>
Finalité de la convention	Mise à disposition de personnel avec refacturation
Personnel	Compétence médicale 2h toutes les 3 semaines

---

2013	
Partenaire signataire de la convention	<b>CHS Bon sauveur Picauville</b>
Finalité de la convention	Mise à disposition de personnel avec refacturation
Personnel	Psychologue 3h/semaine Médecin psychiatre 2h toutes les 3 semaines

---

2013	
Partenaire signataire de la convention	<b>CH Avranches - Granville</b>
Finalité de la convention	Mise à disposition de personnel avec refacturation
Personnel	Compétence médicale 2h toutes les 3 semaines

## La convention de partenariat entre les MDA bas-normandes

---

	2013
Partenaire signataire de la convention	<b>MDA14/MDA50/MDA61</b>
Finalité de la convention	Collaborations /mutualisation de compétences et d'actions/échange d'information/harmonisation des critères d'activité communs

---

Dès 2013, les 3 MDA bas normandes se sont rapprochées et engagées dans un partenariat.

La maison des adolescents du Calvados en sa qualité de « tête de réseau » représente le plus souvent les 3 MDA au niveau régional et notamment au sein du rôle régional de compétences animé par l'IREPS

Ainsi, l'information réciproque des MDA a pu être développée. Un certain nombre d'actions ont également pu être menées conjointement : échange d'expériences, formations, actions de prévention, journée régionale des MDA...

## Les conventions de partenariat avec mise à disposition de locaux

---

2012	
<b>Partenaire signataire de la convention</b>	<b>Ville de Saint Lô</b>
<b>Finalité de la convention</b>	Mise à disposition de locaux à titre gratuit
<b>Affectation des locaux</b>	Antenne Centre de la MDA50 Centre culturel Jean Lurçat – St Lô

---

---

2012	
<b>Partenaire signataire de la convention</b>	<b>Communauté de Commune de St Hilaire du Harcouët Association OC2S</b>
<b>Finalité de la convention</b>	Mise à disposition de locaux à titre gratuit
<b>Affectation des locaux</b>	Permanence Sud Manche de la MDA50 Maison des jeunes – St Hilaire du Harcouët

---

---

2013	
<b>Partenaire signataire de la convention</b>	<b>Ville de Cherbourg Octeville</b>
<b>Finalité de la convention</b>	Mise à disposition de locaux à titre gratuit
<b>Affectation des locaux</b>	Antenne Nord Manche de la MDA50 Centre Jean Brüder- Cherbourg-Octeville

---

---

2013	
<b>Partenaire signataire de la convention</b>	<b>Ville de Valognes</b>
<b>Finalité de la convention</b>	Mise à disposition de locaux à titre gratuit
<b>Affectation des locaux</b>	Permanence Nord Manche de la MDA50 Hôtel Dieu - Valognes

---

---

2013	
<b>Partenaires signataire de la convention</b>	<b>Ville d'Isigny-Le-Buat Association de l'office socioculturel et sportif d'Isigny-Le-Buat</b>
<b>Finalité de la convention</b>	Mise à disposition de locaux à titre gratuit
<b>Affectation des locaux</b>	Permanence Sud Manche de la MDA50 Maison de la convivialité – Isigny-Le-Buat

---

---

2014	
<b>Partenaire signataire de la convention</b>	<b>Ville d'Avranches</b>
<b>Finalité de la convention</b>	Mise à disposition de locaux à titre gratuit
<b>Affectation des locaux</b>	Antenne Sud Manche de la MDA50 CIO - Avranches

---

---

2015	
<b>Partenaire signataire de la convention</b>	<b>Ville de Granville</b>
<b>Finalité de la convention</b>	Mise à disposition de locaux à titre gratuit
<b>Affectation des locaux</b>	Permanence Sud Manche de la MDA50 Forum Jules Ferry - Granville

---

Compte tenu de la configuration du département de la Manche et de son «traditionnel» fonctionnement en 3 zones : Nord, Centre et Sud, la Maison des adolescents de la Manche s'est organisée depuis sa création pour être géographiquement présente sur ces 3 territoires.

Par ailleurs, des permanences ont été organisées dans un premier temps dans le Nord du département sur diverses communes pour répondre aux attentes des partenaires locaux et des municipalités en particulier (Cherbourg-Octeville, Equeurdreville-Hainneville, Tourlaville, La Glacerie, Querqueville et Valognes). Depuis janvier 2015, après avoir expérimenté et évalué le fonctionnement en permanences multiples, la Maison des adolescents bénéficie d'un lieu d'accueil central unique pour le Nord Cotentin situé à Cherbourg-Octeville au sein du Centre Jean Brüder. Une permanence est maintenue à Valognes.

S'agissant du Centre Manche, un lieu d'accueil unique est ouvert aux adolescents à Saint Lô depuis 2012 dans les locaux municipaux du Centre culturel Jean Lurçat. En termes de perspectives, l'ouverture de permanences à Coutances et Carentan peut être envisagée pour faciliter l'accessibilité des adolescents de ces territoires.

Enfin, compte tenu de la géographie du territoire du Sud Manche, de la faible mobilité des habitants et des habitudes de ceux-ci, des permanences au plus près des lieux de vie (Isigny-Le-Buat, St Hilaire du Harcouët, Villedieu les Poëles et Granville) ont progressivement été mises en place en complément de l'antenne du Sud Manche située à Avranches dans des bureaux municipaux.

Grâce au partenariat mis en place avec les collectivités, la Maison des adolescents ne prend en charge aucun loyer. Toutes les municipalités ou communautés de communes mettent à disposition gracieusement des locaux.

Compte tenu de l'organisation retenue en multi sites, ces permanences au plus proche des jeunes et de leurs parents ne pourraient être organisées sans ces partenariats.

### III.3.3 L'enquête en direction des partenaires

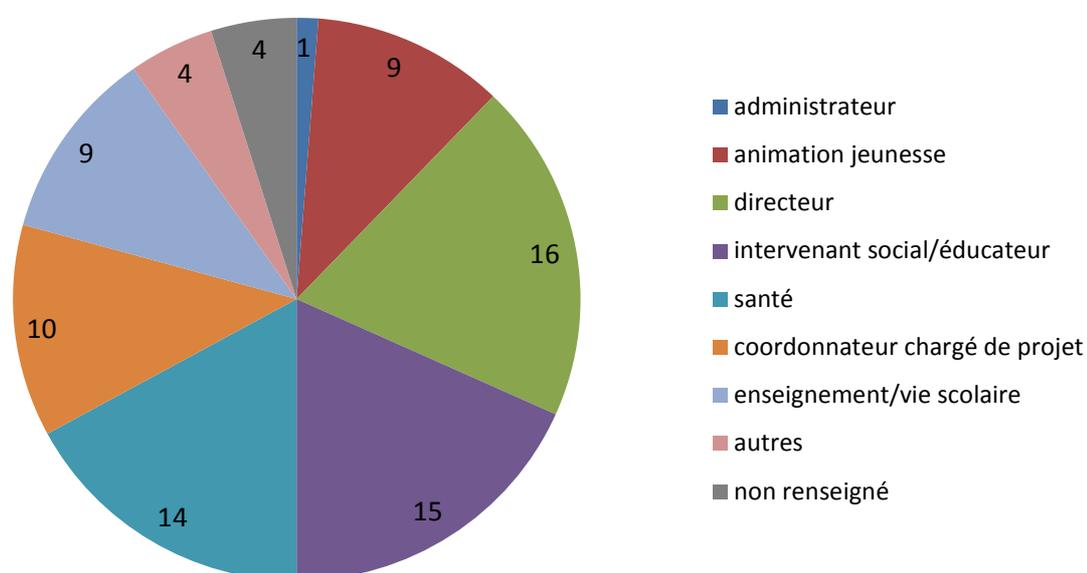
Une enquête en ligne a été adressée à plus de 400 contacts par la maison des adolescents.

178 connexions ont été enregistrées sur la plateforme de remplissage du questionnaire.

82 questionnaires se sont avérés exploitables.

Sauf mention contraire, les pourcentages exprimés ci-après sont calculés sur l'ensemble des répondants à la question analysée, et non sur l'ensemble des participants à l'enquête.

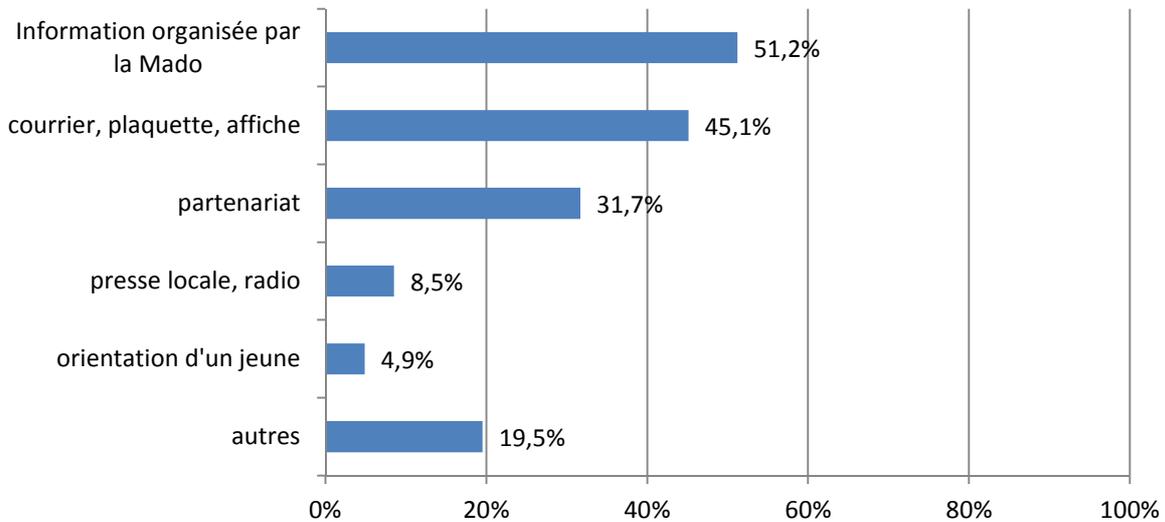
#### Profils des répondants



#### Connaissance de la Mado 50

La moitié des répondants ont eu connaissance de la Maison des adolescents par le biais d'une session d'information organisée par la structure, 45% grâce à une campagne de communication papier et près d'un tiers lors de la mise en place d'un partenariat.

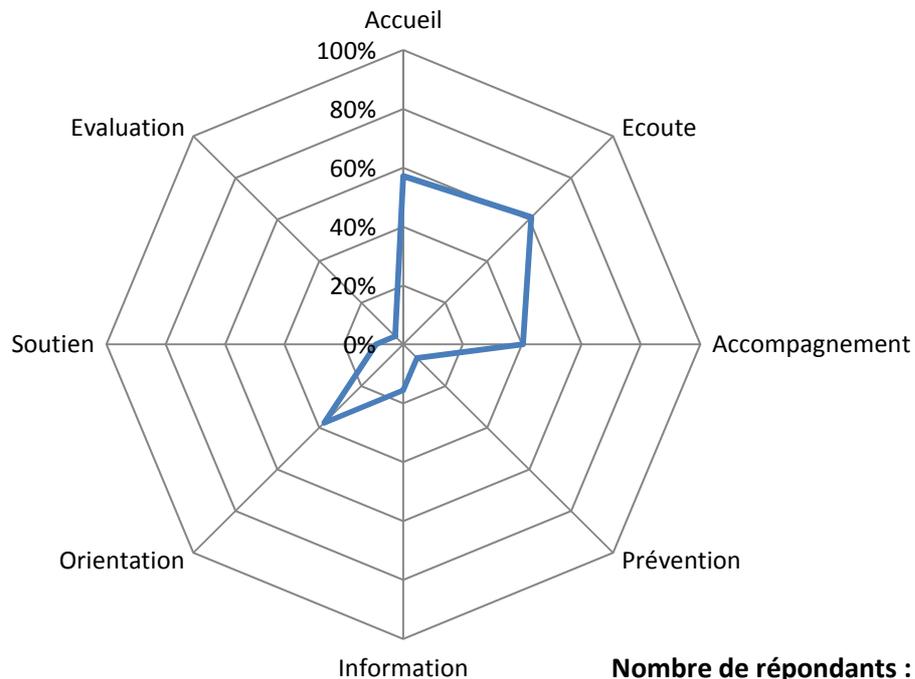
### Comment avez-vous connu l'existence de la Mado ?



Nombre de répondants : 82

Parmi les missions de la Mado, l'accueil et l'écoute des jeunes en difficulté et de leur famille sont les plus citées (environ 60% des répondants). Viennent ensuite l'accompagnement et l'orientation à hauteur de 40%.

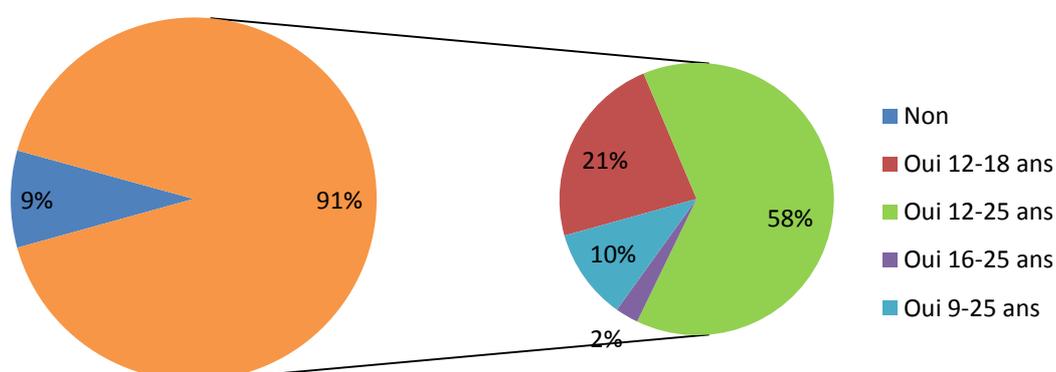
### Quelle est la mission principale poursuivie par la Mado ?



Nombre de répondants : 77

Plus de 9 personnes interrogées sur 10 déclarent connaître l'âge des jeunes susceptibles d'être pris en charge par la Mado. En revanche, seules 58% d'entre elles sont capables de donner la fourchette d'âge réelle des jeunes visés par la structure (12-25 ans). A noter toutefois qu'il arrive que des jeunes de moins de 12 ans prennent contact avec la Mado, la fourchette "9-25 ans" serait donc une réponse acceptable.

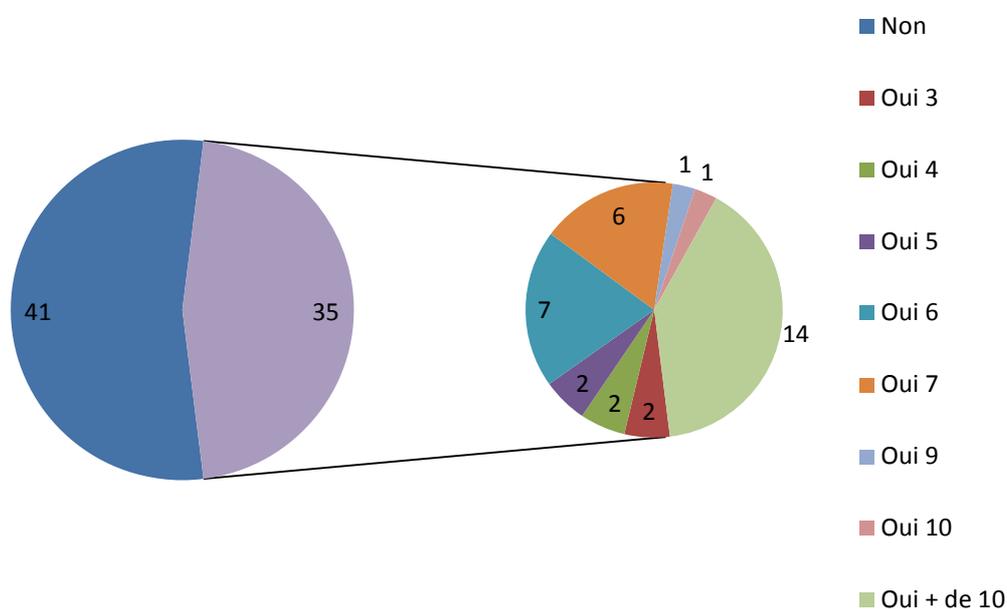
### Connaissez-vous l'âge des jeunes accueillis ?



Nombre de répondants : 81

La composition de l'équipe de la maison des adolescents est en revanche assez mal connue. 54% des personnes interrogées déclarent ne pas connaître l'effectif de la structure. Parmi celles déclarant connaître l'effectif, seulement 40% sont capables de le donner. Finalement, seuls 18% des répondants semblent connaître le dimensionnement de l'équipe (17 personnes) ou au moins un ordre de grandeur.

### Savez-vous combien de professionnels composent l'équipe de la Mado ?



Nombre de répondants : 76

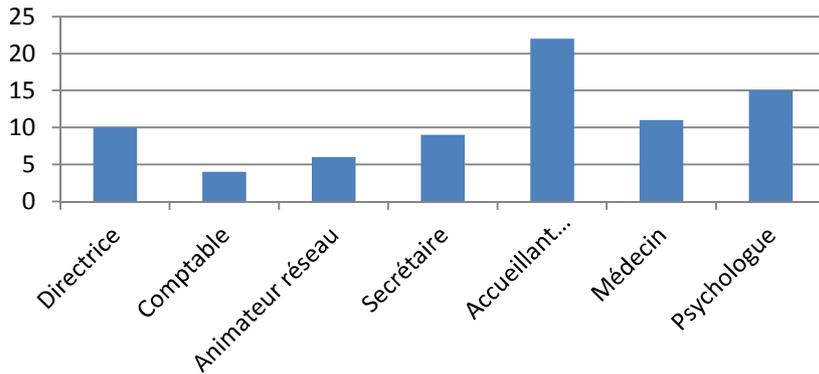
82% des répondants pensent connaître les fonctions exercées à la Mado.

### Savez-vous quelles fonctions sont exercées à la Mado ?



Nombre de répondants : 71

### Fonctions citées



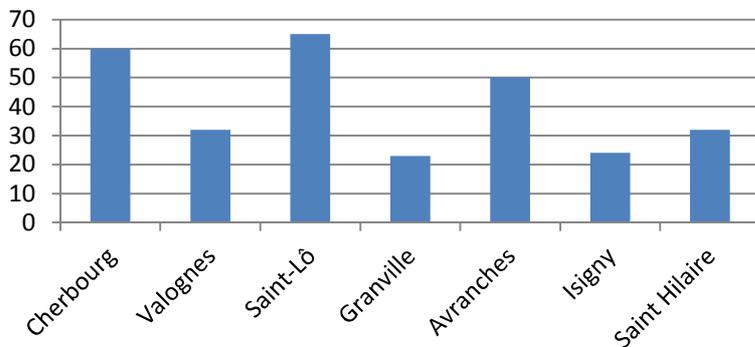
90% des répondants pensent connaître les implantations géographiques de la Mado dans la Manche. Très peu sont capables de toutes les citer. Les plus connues sont Saint-Lô (le siège) et Cherbourg, suivies par Avranches. Plusieurs personnes ont cité Coutances alors qu'il n'y a pas d'implantation dans cette commune.

### Connaissez-vous les lieux d'implantation géographique de la Mado dans le département ?

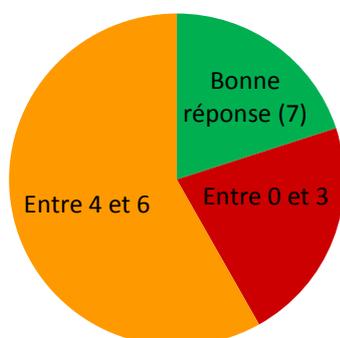


Nombre de répondants : 79

### Implantations citées



## Nombre d'implantations citées par les personnes déclarant les connaître



Seuls 20% des personnes déclarant connaître le nombre d'implantations de la MADO peuvent effectivement citer les 7 implantations. 22 % d'entre eux citent entre 0 et 3 implantations. 58% d'entre eux peuvent en citer entre 4 et 6. Cela témoigne d'une connaissance relative de la couverture territoriale de la MADO, qui est pourtant une de ses forces.

### L'orientation

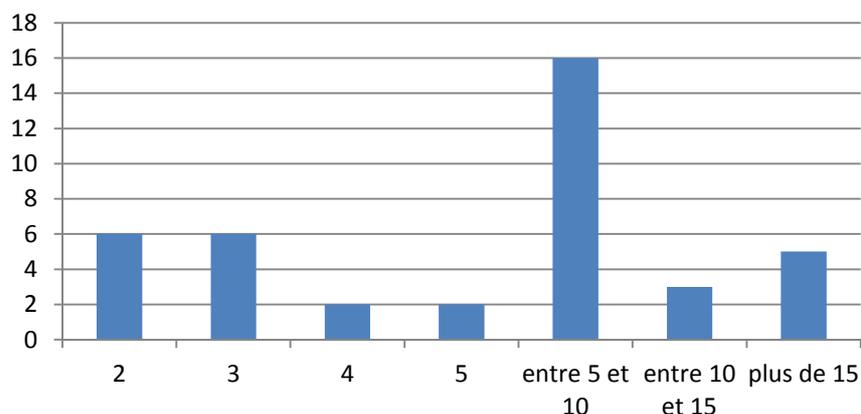
Les deux tiers des personnes interrogées ont déjà orienté plusieurs jeunes vers la maison des adolescents. Il ne semble pas y avoir de retour d'expérience systématique, 48% des personnes ayant orienté un jeune vers la structure ne se prononcent pas sur les résultats de cette orientation. En revanche aucun retour négatif n'est rapporté.

### Avez-vous orienté des jeunes vers la Mado ?

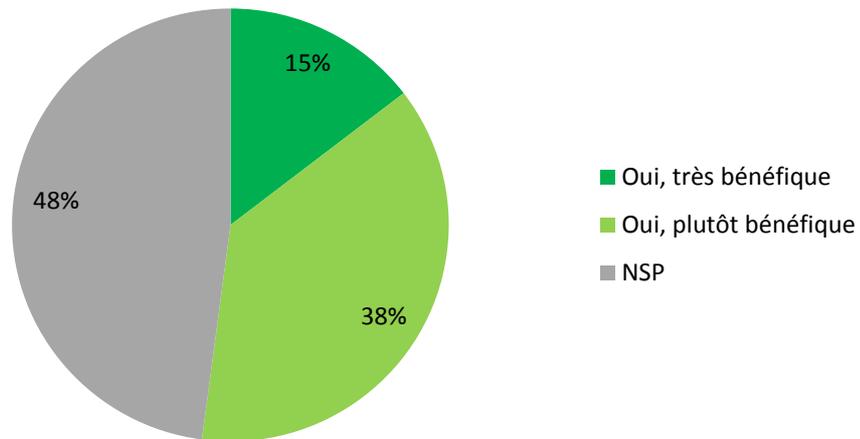


Nombre de répondants : 72

### Combien ?



### Considérez-vous que le passage par la Mado a été bénéfique ?



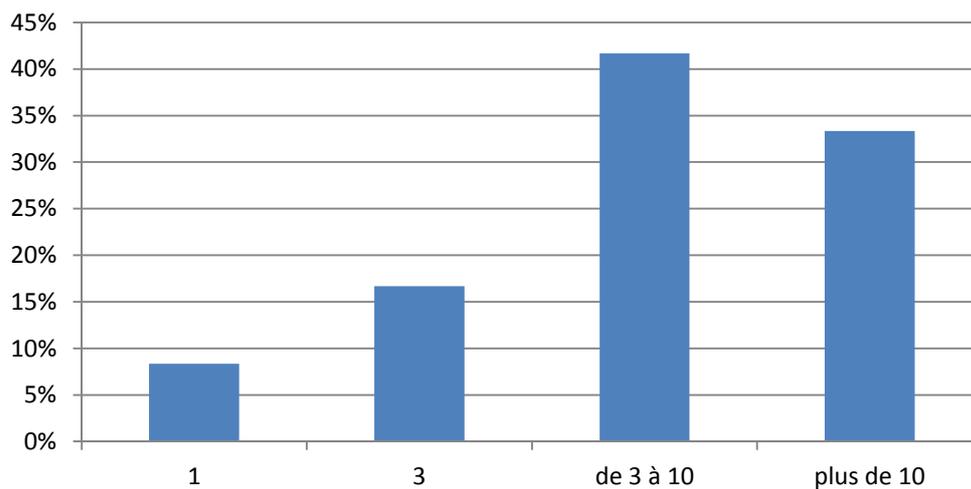
17 personnes seulement déclarent avoir été en contact avec des jeunes adressés par la Mado. Toutes ont jugé l'orientation pertinente (2 ne se prononcent pas).

### La Mado a-t-elle orienté des jeunes vers vous ou votre structure ?

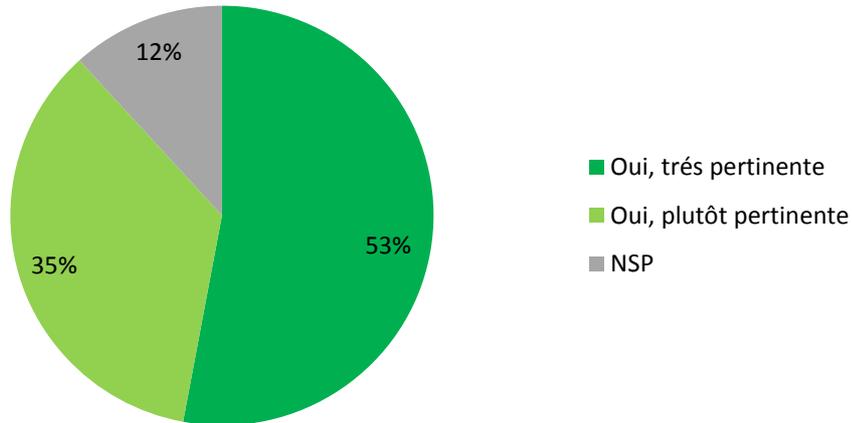


Nombre de répondants : 50

### Combien ?



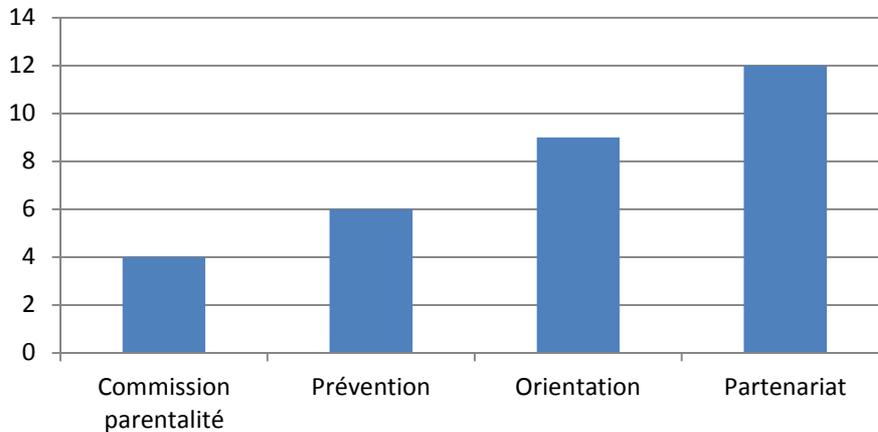
### Considérez-vous que cette orientation était pertinente ?



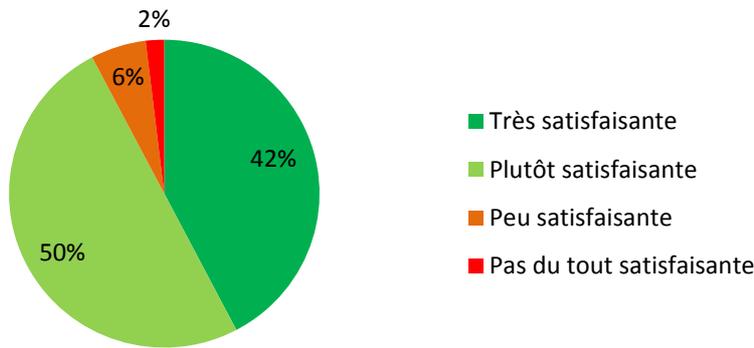
### La qualité du partenariat

Plus de 9 personnes sur 10 sont satisfaites de leur collaboration avec la structure. Les sources de satisfaction rapportées portent sur la bonne communication et l'écoute des professionnels de l'équipe lors du traitement des dossiers, ainsi que sur leur disponibilité et leur réactivité. Certains regrettent une absence de retour sur les prises en charge des jeunes après orientation.

### Dans quel cadre travaillez-vous avec la Mado ?



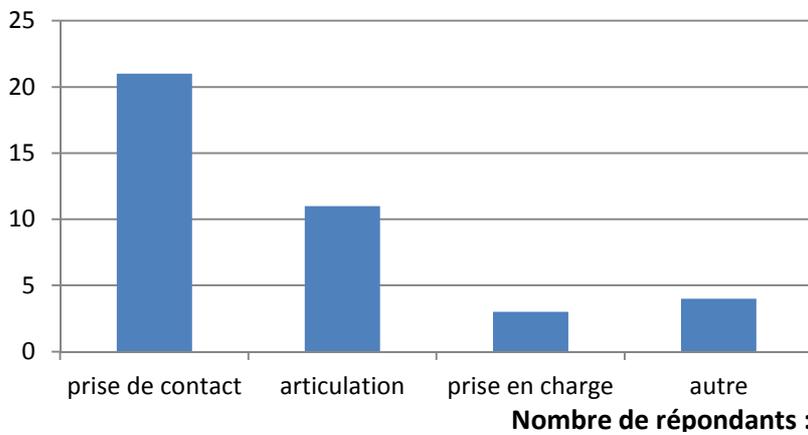
**Comment qualifieriez-vous votre collaboration avec les professionnels de la Mado ?**



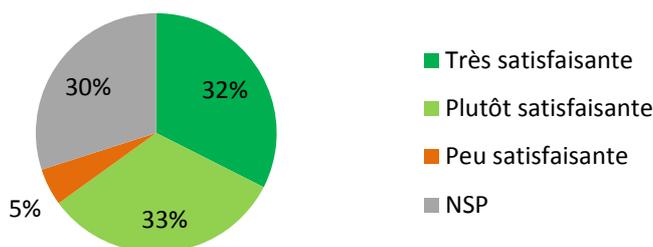
**Nombre de répondants :**

La première prise de contact entre la structure et les personnes interrogées a été initiée par l'une ou l'autre des parties dans des proportions équivalentes. L'objet de cette première rencontre a été majoritairement pour une simple présentation de la structure, dans 27% des cas il s'agissait de discussions sur les modalités de collaboration entre structures. Peu de premiers contacts ont concerné une demande de prise en charge. 65% des répondants à cette question ont été satisfaits de ce premier contact.

**Quelle était la problématique / demande initiale ?**

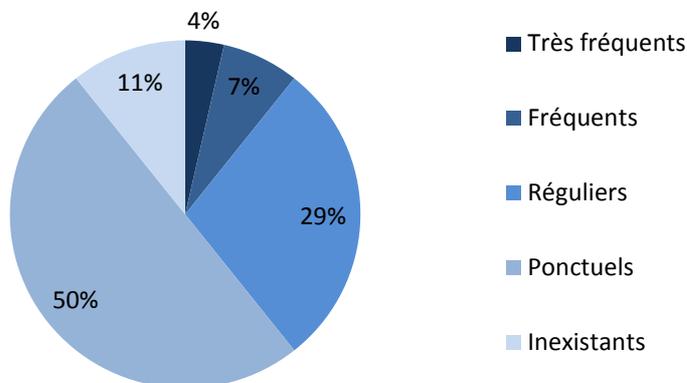


**Comment qualifieriez-vous la réponse apportée par la Mado à cette problématique ?**



40% des personnes interrogées ont des contacts réguliers à fréquents avec la maison des adolescents. 70% ont été en contact avec la structure au cours des trois derniers mois.

### Comment qualifieriez-vous vos contacts avec la Mado ?



Nombre de répondants : 56

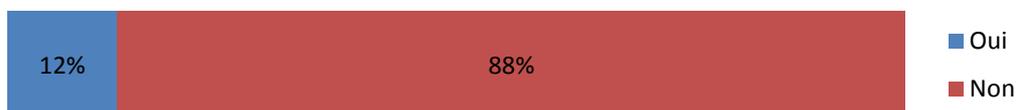
### Avez-vous été en contact avec la Mado au cours des 3 derniers mois ?



Nombre de répondants : 56

Peu de conventions de partenariat ont été signées entre les participants à l'enquête et la Mado. Les structures ayant mis en place un partenariat avec la Mado, avec ou sans convention, souhaitent à 95% le poursuivre.

### Existe-t-il une convention de partenariat entre la structure que vous représentez et la Mado ?



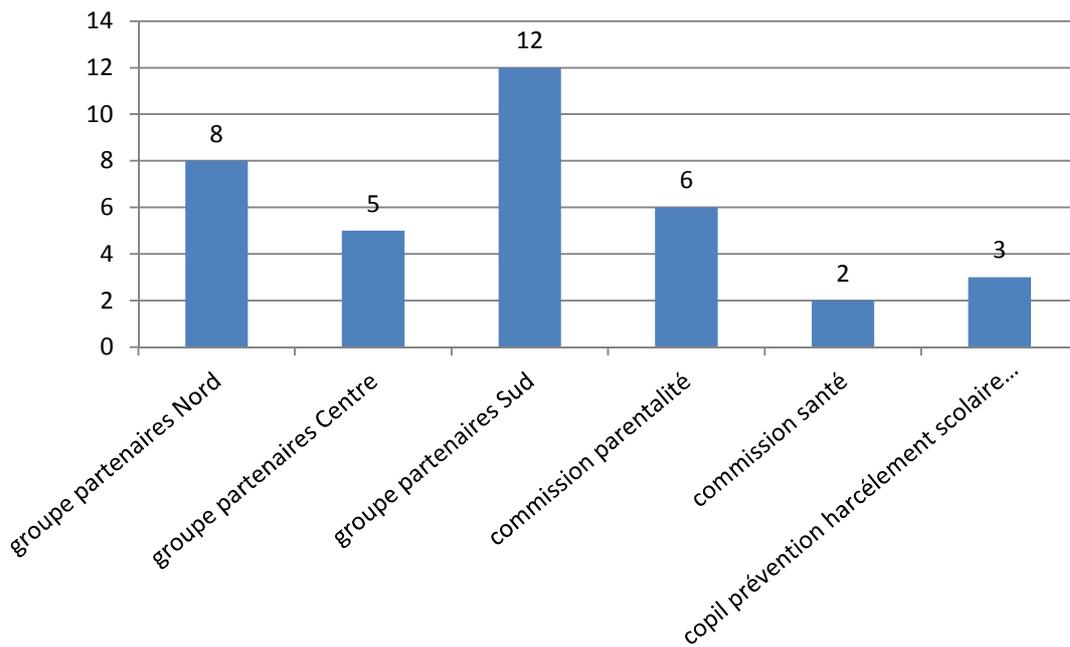
Nombre de répondants : 49

### Souhaitez-vous poursuivre ce partenariat ?



Nombre de répondants : 37

### Pouvez-vous indiquer à quels groupes de travail vous participez ?



## **IV. Bilan relatif à l'atteinte des résultats**

### ***IV.1 Les objectifs de la Mado***

La Maison des adolescents de la Manche porte les objectifs du **cahier des charges national (joint en annexe III)**, à savoir :

- Apporter une réponse de santé et plus largement prendre soin des adolescents en leur offrant les prestations les mieux adaptées à leurs besoins et attentes, qui ne sont pas actuellement prises en charge dans le dispositif traditionnel,
- Fournir aux adolescents des informations, des conseils, une aide au développement d'un projet de vie.
- Favoriser l'accueil en continu par des professionnels divers pour faciliter l'accès de ceux qui ont tendance à rester en dehors des circuits plus traditionnels,
- Garantir la continuité et la cohérence des prises en charge,
- Constituer un lieu ressource sur un territoire donné pour l'ensemble des acteurs concernés par l'adolescence (parents, professionnels, institutions).

Les objectifs opérationnels du cahier des charges qui en découlent, consistent à :

- Favoriser la synergie des acteurs et la mise en œuvre de prises en charge globales pluri professionnelles et pluri institutionnelles (à la fois médicales, psychologiques, sociales, éducatives, voire judiciaires),
- Développer chez ces professionnels une culture commune sur l'adolescence,
- Organiser l'expertise interprofessionnelle sur des situations individuelles en vue de la définition d'une prise en charge précisant les engagements et les limites des différents intervenants,
- Evaluer le suivi des prises en charge et des méthodes dans un souci d'amélioration de la qualité de ces prises en charge,
- Assurer la cohérence des actions menées en faveur des jeunes sur le territoire concerné,
- Permettre un complet décloisonnement des secteurs d'intervention.

Dans cette partie, nous cherchons à mesurer dans quelle mesure la Mado de la Manche a atteint ses objectifs.

### ***IV.2 Du point de vue des partenaires***

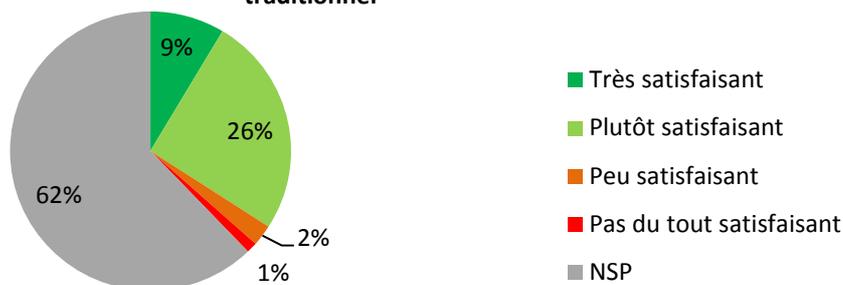
Pour mémoire, une enquête en ligne a été adressée à plus de 400 contacts/partenaires de la maison des adolescents.

82 questionnaires se sont avérés exploitables.

Sauf mention contraire, les pourcentages exprimés ci-après sont calculés sur l'ensemble des répondants à la question analysée, et non sur l'ensemble des participants à l'enquête.

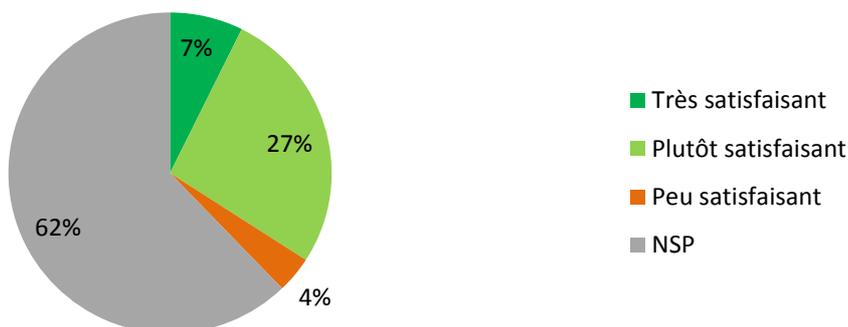
Aux différentes questions ayant pour but de recueillir l'avis des personnes interrogées sur l'atteinte des objectifs de la maison des adolescents, entre 43% et 75% des participants ne se sont pas prononcés. Ceci peut être le reflet d'une méconnaissance de ces objectifs ou d'une absence de retour d'expérience de la part de la structure. Lorsque les participants à l'enquête se prononcent, les avis sont plutôt positifs.

**Apporter une réponse de santé et plus largement prendre soin des adolescents en leur offrant les prestations les mieux adaptées à leurs besoins et attentes, qui ne sont pas actuellement prises en charge dans le dispositif traditionnel**



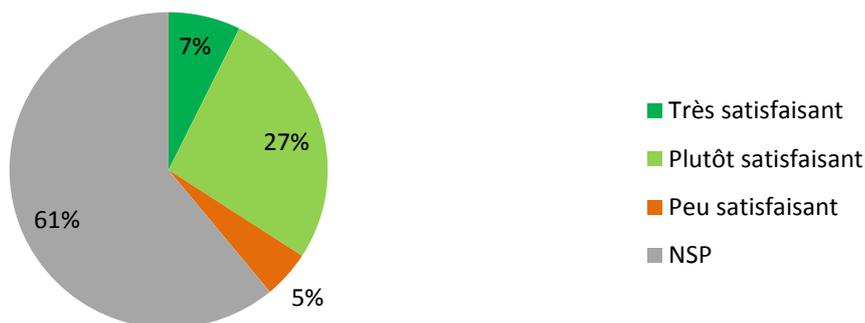
**Nombre de répondants : 82**

**Fournir aux adolescents des informations, des conseils, une aide au développement d'un projet de vie**



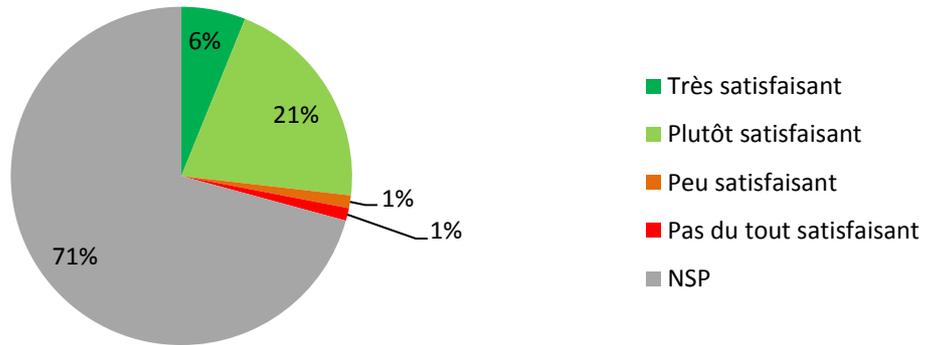
**Nombre de répondants : 82**

**Favoriser l'accueil en continu par des professionnels divers pour faciliter l'accès de ceux qui ont tendance à rester en dehors des circuits plus traditionnels**



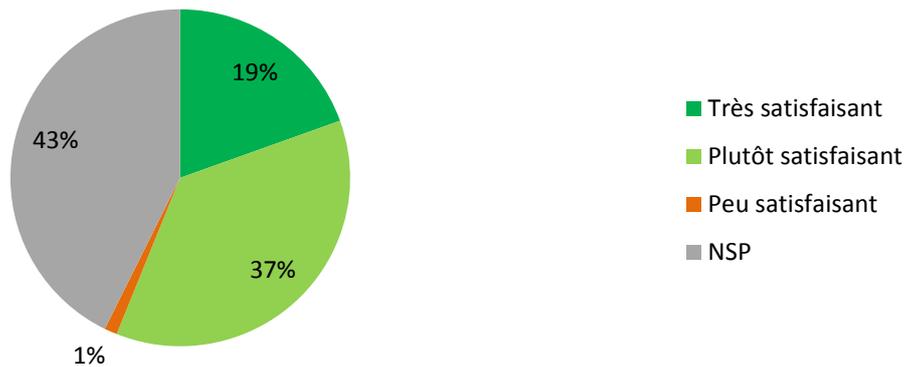
**Nombre de répondants : 82**

### Garantir la continuité et la cohérence des prises en charge



Nombre de répondants : 82

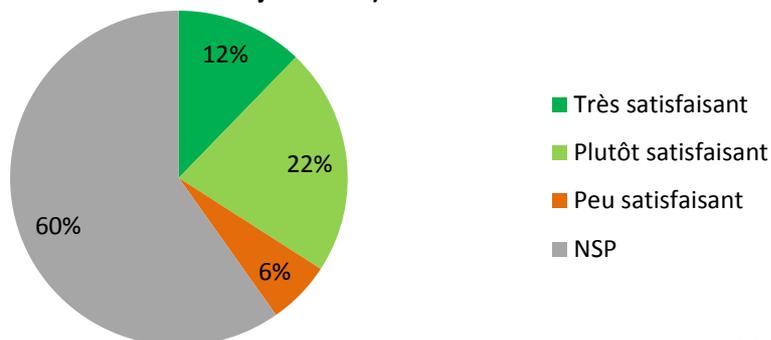
### Constituer un lieu ressource sur un territoire donné pour l'ensemble des acteurs concernés par l'adolescence (parents, professionnels, institutions)



Nombre de répondants : 82

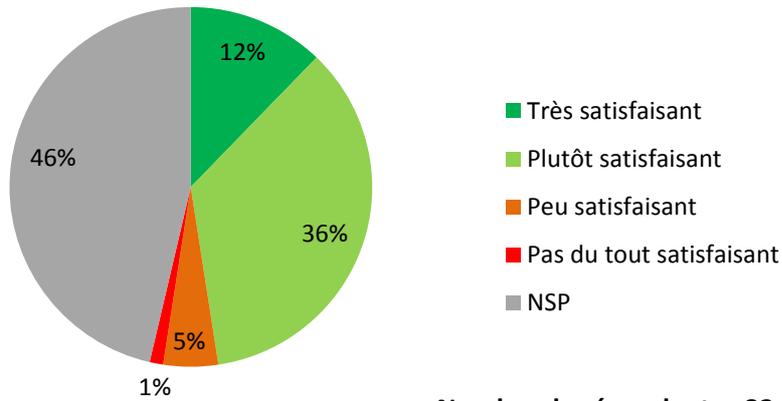
### Compte tenu des réponses précédentes

#### Favoriser la synergie des acteurs et la mise en œuvre de prises en charge globales pluri professionnelles et pluri institutionnelles (à la fois médicales, psychologiques, sociales, éducatives, voire judiciaires)

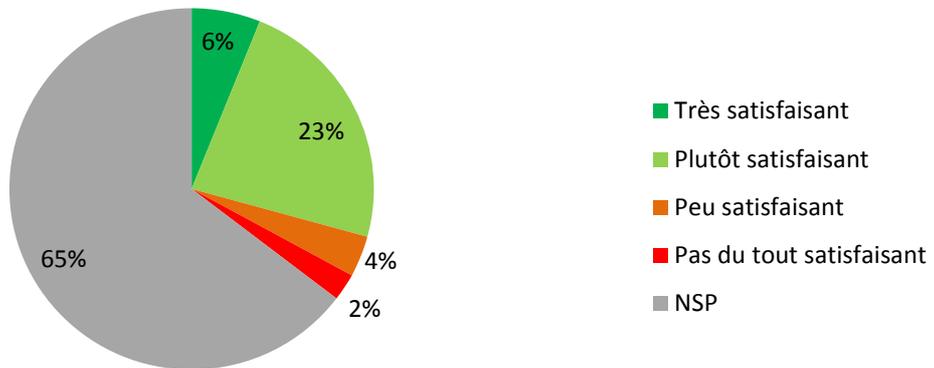


Nombre de répondants : 82

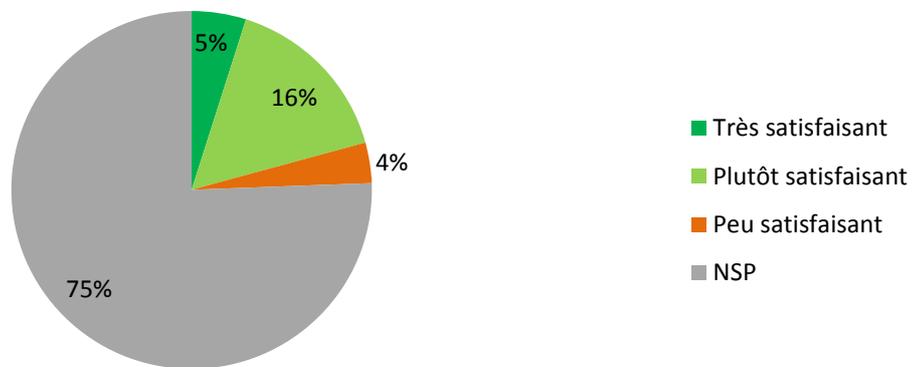
**Développer chez ces professionnels une culture commune sur l'adolescence**



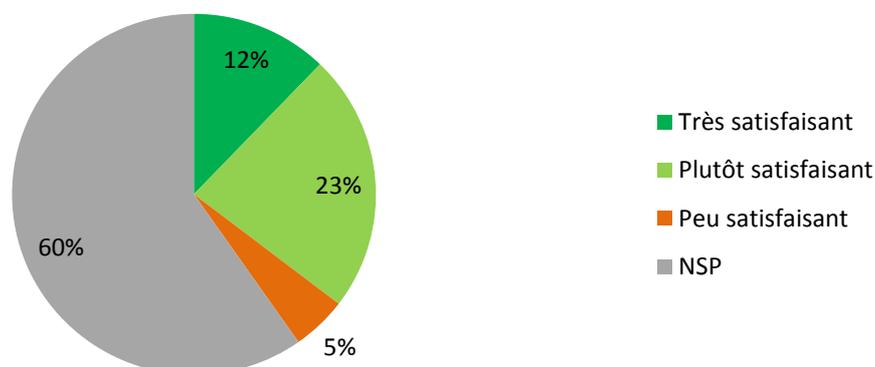
**Organiser l'expertise interprofessionnelle sur des situations individuelles en vue de la définition d'une prise en charge précisant les engagements et les limites des différents intervenants**



**Evaluer le suivi des prises en charge et des méthodes dans un souci d'amélioration de la qualité de ces prises en charge**

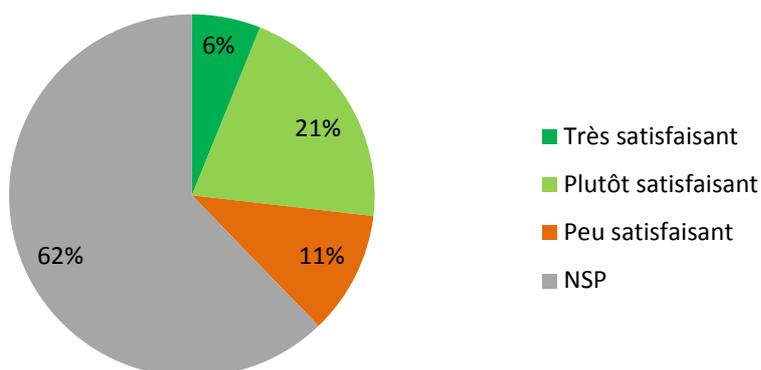


**Assurer la cohérence des actions menées en faveur des jeunes sur le territoire concerné**



**Nombre de répondants : 82**

**Permettre un complet décloisonnement des secteurs d'intervention**



**Nombre de répondants : 82**

Malgré le nombre de réponses limité à ces questions, il est à noter que l'objectif le moins satisfaisant à ce stade pour les partenaires est d'évaluer le suivi des prises en charge et des méthodes dans un souci d'amélioration de la qualité des prises en charge.

### ***IV.3 Du point de vue du public accueilli***

Une enquête a également été réalisée en direction du public accueilli (jeunes, familles et professionnels). Un questionnaire était mis à disposition dans les différents lieux d'accueil.

Seuls 19 questionnaires ont été renseignés :

- 17 à St Lô
- 1 à Cherbourg
- 1 à St Hilaire du Harcouët

S'ils ne permettent pas une analyse représentative, nous indiquons toutefois les résultats qui présentent tout de même un intérêt qualitatif. Tous ont été renseignés par des jeunes ou des familles.

La maison des adolescents a été connue essentiellement grâce à la famille, aux amis ou par l'intermédiaire d'un professionnel.

Les lieux d'accueil sont jugés bien situés et indiqués pour 18 réponses.

Les délais pour obtenir un rendez-vous sont considérés comme très courts ou raisonnables pour tous.

Le délai d'attente lors de la venue à la Mado est jugé très court pour 12 personnes, raisonnable pour 5 autres et trop long pour une seule.

Les locaux d'accueil sont considérés comme adaptés

Les qualificatifs qui se détachent pour qualifier les lieux sont : cosy, accueillant, chaleureux ou apaisant.

Les jours et horaires d'ouverture sont adaptés excepté pour une personne

Les accueillants-écoutants sont considérés comme attentifs et réceptifs.

Ces personnes se sont tournées vers la Mado pour différentes raisons :

- Les relations parents/ados (3) ;
- Les conflits familiaux (3);
- Les relations de couple (2) ;
- Le besoin de s'exprimer (2) ;
- Mieux comprendre mon ado (1);
- Les troubles du comportement alimentaire (1) ;
- Le harcèlement (1).

Les entretiens ont aidé 18 personnes à réfléchir et à trouver solutions.

Une seule personne n'a pas trouvé auprès de la Mado ce qu'elle cherchait.

Tous ont toutefois pu trouver des informations.

17 entretiens ont également permis de trouver des propositions d'aide.

Le passage à la Mado a permis d'aider ou de résoudre des difficultés pour 12 personnes.

4 n'ont pas réglé leurs difficultés ou considèrent qu'il est trop tôt pour y répondre, qu'ils ont besoin de recul.

17 personnes (sur un total de 19) conseilleraient à d'autres d'aller à la Mado.

Quelques remarques libres ont également pu être notées :

- Très à l'écoute ;
- La Mado m'a aidé ;
- Merci ;
- C'est super !

## **V. Eléments de comparaison**

Conformément au cahier des charges de l'évaluation de la MADO, nous avons pris connaissance du fonctionnement d'autres maisons des adolescents. L'objectif est de contribuer, par une analyse comparative, à la présente évaluation.

Il existe à ce jour environ 70 maisons des adolescents opérationnelles en France.

Les ARS de Bretagne et de Lorraine ont répondu à notre demande. Nous avons pu les interroger quant à l'organisation et à l'activité des maisons des adolescents dans ces régions. Loin de décrire de façon exhaustive les organisations mises en place, nous aborderons ci-après succinctement les modalités de réponse au cahier des charges national.

Nous citerons également la maison des adolescents du Calvados évaluée en 2012. Toutefois, les éléments de comparaison avec celle-ci sont limités. En effet, la MDA 14 fait partie des premières maisons des adolescents créées en France. Elle dispose d'une antériorité importante. De surcroît, les priorités d'organisation et de prise en charge sont sensiblement différentes dans la mesure où le soin, la prise en charge et l'hébergement thérapeutique y tiennent une place importante.

### ***V.1. La maison des adolescents de Moselle***

Ce projet reposait au départ sur l'activité d'un CMP (Centre Médico Psychologique) et d'un CASA (Centre d'Accueil et de Soins en Addictologie) localisé en centre-ville de Metz.

Depuis octobre 2006, la MDA 57 est organisée avec une équipe dédiée d'environ 17 ETP pour une file active d'environ 1000 jeunes couvrant un bassin de population d'un million d'habitants (ouest Moselle) sur deux sites différents à Metz et Saint Avold.

La problématique principale repose sur la prise en charge des enfants migrants.

La MDA 57 est essentiellement portée par le sanitaire via le CHS.

Elle développe un certain nombre de formations en direction des services sociaux et médico-sociaux.

### ***V.2. Les maisons des adolescents en Bretagne***

La Bretagne compte 6 maisons des adolescents pour un territoire de 3 149 701 habitants. Elles sont toutes organisées différemment en fonction des partenariats et de l'histoire locale.

A titre d'illustration, la maison des adolescents de Brest a centré son activité sur l'écoute et l'orientation des jeunes. Elle accueille ainsi en moyenne 360 jeunes. Ceux-ci consultent essentiellement pour les motifs suivants : difficultés relationnelles, troubles du comportement, difficultés scolaires.

La prise en charge se résume le plus souvent à quelques séances d'orientation ou de réassurance des jeunes concernés. Une centaine d'entre eux sont orientés pour une prise en charge spécialisée le plus souvent en CMP.

La maison des adolescents de Rennes s'est quant à elle orientée dès son origine vers la prise en charge des « cas lourds », ces jeunes qui passent d'institution en institution, et qui les mettent à mal.

La file active est forcément plus réduite pour concerner près de 150 jeunes avec une cinquantaine de nouvelles situations par an. Une équipe de 5 ETP participe à leur prise en charge.

### ***V.3. La maison des adolescents du Calvados***

Depuis 2004, la Maison des adolescents du Calvados accueille les adolescents du Calvados au travers notamment des 5 missions identifiées dans son rapport d'autorisation :

- L'accueil, l'écoute, l'orientation et l'information
- Les consultations spécialisées
- Les conventions
- L'accueil de jour à temps partiel
- L'hébergement thérapeutique

La maison des adolescents du Calvados et celle de la Manche se rejoignent sur les modalités d'accueil des adolescents. Toutes les deux proposent un accueil sans rendez-vous et ont vocation à constituer le « guichet unique départemental » pour les adolescents, leurs familles et les professionnels.

Compte-tenu de l'antériorité de la maison des adolescents du Calvados, une comparaison du nombre de jeunes accueillis n'est pas opportune.

Il est toutefois à noter pour l'avenir que l'espace accueil sans RDV de la MDA14 permet de réaliser environ 2400 entretiens annuels avec un effectif de 5 ETP.

Au regard des 855 entretiens réalisés en 2014 par la maison des adolescents de la Manche et des effectifs d'accueillants/écoutants : 3,3 ETP, une marge de progrès semble possible à effectif constant. Nous ne négligeons toutefois pas le fait que les accueillants/écoutants sont également mobilisés sur d'autres tâches que les seuls entretiens (interventions dans les établissements scolaires, réunions partenariales...).

## VI. Bilan des moyens financiers

Cette évaluation de la Maison des adolescents de la Manche a également vocation à présenter un bilan relatif à l'utilisation des fonds versés par l'ARS (sanitaires, médico-sociaux et de prévention) et de les analyser au regard de l'ensemble des financements versés.

On peut noter dès le préambule de ce bilan que le montage juridique en GCSMS permet de pouvoir réaliser un bilan financier avec une bonne lisibilité, atout également pour un bon pilotage économique et financier de la structure.

### VI.1 Analyse et évolution des sources de financement par institution

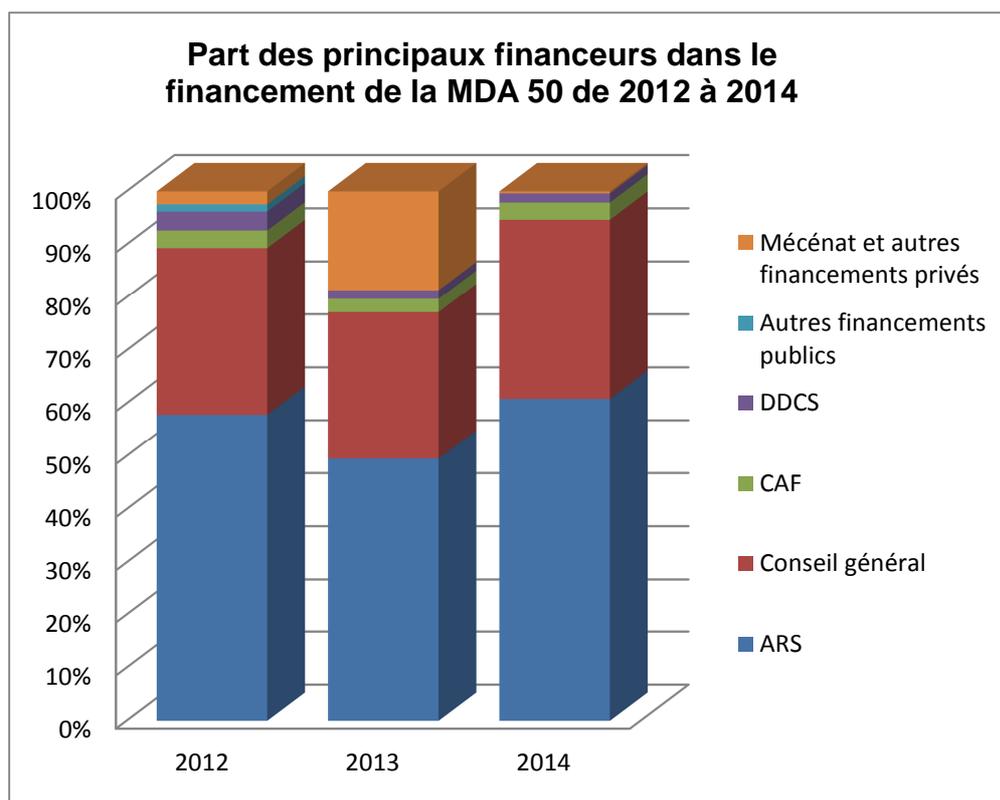
Cette analyse a été réalisée grâce à la transmission par la Maison des adolescents de la Manche de ses comptes de résultat et bilans financiers. Ont été utilisés plus particulièrement les comptes administratifs 2013 (qui reprend les données 2012) et 2014.

A noter : l'année 2011 a été exclue de l'analyse dans la mesure où le démarrage de l'activité en cours d'année la rend assez difficilement comparable aux années suivantes.

<b>Contributions des principaux financeurs de la MADO de 2012 à 2014</b>			
<b>Organisme</b>	<b>en € - 2012</b>	<b>en € - 2013</b>	<b>en € - 2014</b>
<b>ARS</b>	190 198,00	214 900,00	216 000,00
<b>Conseil départemental</b>	103 373,00	120 000,00	120 000,00
<b>CAF</b>	10 900,00	11 000,00	11 500,00
<b>DDCS</b>	11 710,68	7 000,00	6 147,00
<b>Autres financements publics</b>	4 434,40	-	-
<b>Mécénat et autres financements privés</b>	8 000,00	80 800,00	1 300,00
<b>Total</b>	<b>328 616,08</b>	<b>433 700,00</b>	<b>354 947,00</b>

Afin de mieux rendre compte de l'évolution des différents types de financement, il nous a semblé utile de présenter l'évolution des financements, à partir d'une base 100 en 2012, en distinguant l'ensemble des financements, des financements publics de façon spécifique.

<b>Evolution des recettes</b>		
	<b>Total financements</b>	<b>Total financements publics</b>
<b>Base 2012</b>	100	100
<b>2013</b>	132	110
<b>2014</b>	108	110



Evolution de la contribution de l'ARS

	2012	2013	2014
<b>Part de l'ARS dans le financement de la MADO</b>	58%	50%	61%

Plusieurs observations peuvent être faites.

La clarté juridique évoquée plus haut grâce au GCSMS entraîne une clarté budgétaire appréciable quand il s'agit d'évaluer la situation économique et budgétaire de la structure.

Tout d'abord, on observe que les financements de la Maison des adolescents de la Manche sont globalement en progression. Cette progression est le résultat :

- D'une légère augmentation de 2012 à 2013 puis d'une stabilisation des financements publics ;
- De l'octroi d'une subvention significative de la Fondation Hôpitaux de Paris – Hôpitaux de France en 2013 ;
- De ressources propres faibles et fluctuantes (7 852 € en 2012, 0 € en 2013, 3 400 € en 2014).

Les financements apparaissent par ailleurs plutôt bien diversifiés quant à leur provenance : les financeurs sont nombreux autour de la table, ce qui tend à diminuer le risque lié au possible désengagement de l'un d'entre eux. Néanmoins, cette diversification doit être relativisée si on observe le volume des financements concernés.

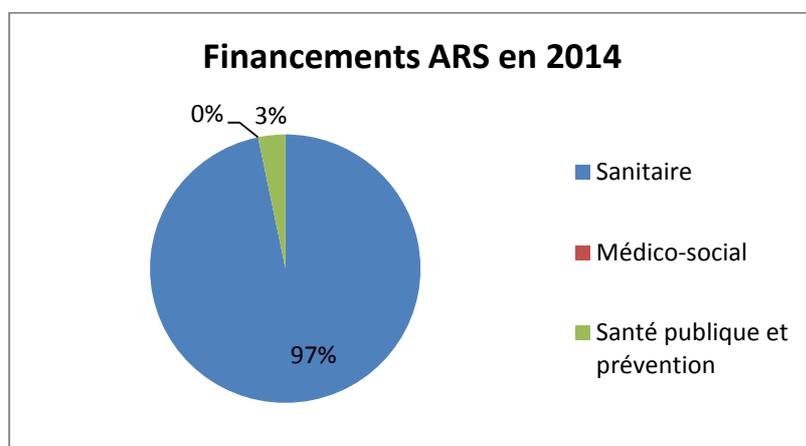
En effet, en 2014, 95% des financements reposent sur deux financeurs : l'ARS au premier chef (61%) des financements et le Conseil départemental (34%). Ces deux financeurs portent la MADO. En valeur absolue, leurs contributions ne font qu'augmenter sur la période étudiée. Par ailleurs, aucun nouveau financeur public n'est venu contribuer aux objectifs et aux projets de la MADO sur la période étudiée. Une légère nuance peut être apportée à ce constat en mettant en parallèle les conventions de partenariat signées par le Groupement de coopération MADO de la Manche et plusieurs villes du département pour la mise à disposition de locaux, ces mises à disposition ayant été faites à titre gratuit. Sept conventions de cette nature ont été recensées avec les communes ou communautés de communes de Granville, Avranches, Isigny-le-Buat, Valognes, Cherbourg-Octeville, Saint-Hilaire-du-Harcouët et Saint-Lô. Ces contributions en nature n'étant pas valorisées financièrement dans le compte de résultat, on peut considérer qu'il s'agit d'une forme de soutien en nature des communes ou communautés de communes citées précédemment. Cette nuance tend à diminuer légèrement le poids relatif des deux principaux financeurs que sont le Conseil départemental et l'ARS, même si les observations formulées plus haut restent valides.

La part du financement de l'ARS dans la structure est élevée, bien que ce niveau de financement ne soit pas exceptionnel sur ce type de structures. La contribution de l'ARS ne descend pas en dessous de 50% du financement (sur l'année 2013 caractérisée par un financement privé important) et progresse jusqu'à représenter en 2014 61% du financement global.

## VI.2 Focus sur les financements de l'ARS

Liste des financements	2012	2013	2014
<b>Sanitaire</b>	<b>182 500,00</b>	<b>209 000,00</b>	<b>209 000,00</b>
<b>ONDAM ARS</b>	156 000,00	156 000,00	156 000,00
<b>Dotation ARS (FIR)</b>	26 500,00	53 000,00	53 000,00
<b>Médico-social</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Santé publique et prévention</b>	<b>7 698,00</b>	<b>5 900,00</b>	<b>7 000,00</b>
Subvention ARS groupe de parole	2 698,00	-	
Subvention ARS mal être adolescent	5 000,00	3 000,00	
Subvention ARS Toxicomanie	-	2 900,00	2 000,00
Subvention ARS Prévention	-	-	5 000,00
<b>Somme ARS</b>	<b>190 198,00</b>	<b>214 900,00</b>	<b>216 000,00</b>

On observe une prépondérance des financements sanitaires. En 2014, la répartition des financements était la suivante :



On peut s'interroger sur la pertinence de cette répartition des financements en comparaison avec l'analyse qualitative des activités de la MADO : on peut raisonnablement penser que les crédits alloués au titre de la prévention ne permettent pas de couvrir la totalité des activités de la MADO sur ce champ.

### **VI.3 Analyse des dépenses de personnel**

Evolution globale des dépenses de personnel de la MADO entre 2012 et 2014 :

	2012	2013	2014	Evolution 2012/2013	Evolution 2013/2014
Personnel mis à disposition	214 264,74 €	300 990,93 €	325 640,54 €	40%	8%
Nombre d'ETP	4,79	7,07	6,58	48%	-7%
Coût / ETP	44 731,68 €	42 572,97 €	49 489,44 €	-5%	16%

On observe une évolution des dépenses de personnel entre 2012 et 2013 globalement en phase avec le déploiement du projet de la MADO sur le département. Une attention pourra néanmoins être portée sur l'augmentation du coût de l'ETP de 16 % entre 2013 et 2014.

En effet, l'analyse de la répartition des différentes fonctions dans les ETP de la MADO ne fait pas apparaître de modification substantielle en termes de poids de chacun des types de fonctions, si ce n'est la diminution en 2014 du poids relatif des accueillants écoutants au profit de l'animateur Promeneurs du net.

#### Répartition des différentes fonctions en ETP et en % des ETP entre 2012 et 2014 :

	2012		2013		2014	
	ETP	%	ETP	%	ETP	%
psychologue	0,25	5%	0,30	4%	0,32	5%
secrétaire	1,00	21%	1,37	19%	1,30	20%
accueillant écoutant	2,54	53%	4,23	60%	3,45	52%
animateur pdn	0,00	0%	0,17	2%	0,50	8%
directrice	1,00	21%	1,00	14%	1,00	15%
total	4,79		7,07		6,58	

Nous avons tenté de pousser cette analyse des dépenses de personnel par antenne. Malheureusement, les données intéressantes qui nous ont été transmises pour l'année 2012 permettant de développer cette analyse ne sont pas disponibles pour 2013 et 2014. On ne peut donc que faire le constat suivant :

Dépenses de personnel	2012
Coordination	93 510,00
Equipe Centre	102 169,52
Equipe Nord	12 504,95
Equipe Sud	6 079,00

#### **VI.4 Analyse des autres dépenses**

L'analyse des dépenses de la MADDO fait apparaître globalement une progression des dépenses qui semble cohérente avec le développement de son activité.

L'impossibilité d'isoler précisément les dépenses – ainsi que les recettes – liées à la mission des Promeneurs du net constitue une limite dans l'analyse des dépenses globales de la MADDO, et ce d'autant plus que les dépenses qui semblent affectées à cette mission augmente de façon sensible (ex : les rémunérations intermédiaires ont plus que triplé entre 2013 et 2014).

Quelques postes mériteraient de faire l'objet d'une observation plus fine :

- Le coût afférent aux journées d'études, congrès et formations « intra » progresse deux fois plus vite que l'augmentation des coûts de personnel ;
- Le coût des cotisations, s'il est peu important en valeur absolue (793 € en 2014), a été multiplié par 15 entre 2012 et 2014 ;
- Les dépenses de communication ont connu une augmentation forte entre 2012 et 2013 avant de diminuer en 2014, ce qui apparaît cohérent avec la nécessité de se faire connaître au démarrage de l'activité de la MADDO.

Ce poste doit donc rester à un niveau proche de celui observé en 2014, sauf campagnes de communication particulières.

## **VII. Conclusion**

**Après trois années d'existence, la Maison des adolescents de la Manche a pris sa place dans le paysage départemental.**

**Elle s'est organisée pour être au plus proche des adolescents, de leurs familles et des professionnels et a démontré l'intérêt d'un accueil et d'une écoute généralistes notamment pour désengorger certains établissements qui ne poursuivent pas ces objectifs.**

**Un investissement soutenu auprès des acteurs lui a permis de se faire connaître et de mettre en place des partenariats forts.**

**En termes de perspectives, nous ne pouvons qu'inciter la Maison des adolescents à entretenir ce partenariat et à le développer en particulier avec les acteurs du soin. En effet ; l'objectif intégré dans le cahier des charges national des maisons des adolescents le moins investi reste celui de garantir la continuité et la cohérence des prises en charge en favorisant la mise en œuvre de prises en charges globales pluri professionnelles et pluri institutionnelles (médicales, psychologiques, sociales, éducatives voire judiciaires). L'articulation avec les structures de soins permettrait d'apporter de premières réponses au profit d'un parcours d'accompagnement spécialisé.**

**Par ailleurs, le territoire du coutançais mériterait d'être couvert et de bénéficier d'un accueil. Ce développement pourrait être étudié en lien avec les acteurs locaux et les financeurs sur la base d'une étude de besoins.**

**La maison des adolescents de la Manche et les 2 maisons des adolescents du Calvados et de l'Orne ont opéré un rapprochement et mènent certaines actions en commun. Ce partenariat mérite d'être poursuivi afin de pouvoir mutualiser les compétences et de conférer un caractère régional à certaines actions (formations, actions de prévention...).**

**A la suite de la réforme territoriale et de la création de la région normande, un rapprochement avec les maisons des adolescents de l'ancien territoire haut normand permettrait également de mutualiser compétences, pilotage d'actions régionales et partage d'expériences.**

**Enfin, la place du projet « promeneurs du net » dont l'animation départementale a été confiée à la Mado n'est pas claire pour certains partenaires et mériterait d'être retravaillée, précisée ou légitimée en lien étroit avec les financeurs de ce projet.**

De cette évaluation de la MADO, et sur chacune des dimensions observées – fonctionnement, partenariat, atteinte des résultats, financements – des points positifs et des points de vigilance se dégagent. Ces éléments peuvent être synthétisés de la façon suivante :

	Points positifs	Points à améliorer/Point de vigilance
<b>Bilan du fonctionnement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La structuration juridique en GCSMS contribue à la clarté du fonctionnement de la MADO</li> <li>▪ Le fonctionnement décentralisé via les antennes permet une bonne couverture territoriale du département</li> <li>▪ Les réunions d'équipe territoriale facilitent les échanges entre les professionnels intervenant auprès des adolescents accueillis</li> <li>▪ Le nombre d'entretiens est en constante augmentation sur les 3 années observées à l'exception du territoire du centre manche sur lequel le nombre d'entretiens réalisés a tendance à stagner</li> <li>▪ A 80%, le public accueilli correspond au cahier des charges de la MADO</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La place du projet « Promeneurs du net » au sein de la MADO n'est pas claire. Le rôle et la légitimité de la MADO sur ce projet sont par ailleurs interrogés par certains partenaires. : des rôles et un pilotage à clarifier.</li> <li>▪ La diminution de l'accueil physique en 2013 n'est pas objectivée.</li> <li>▪ Etudier les modalités d'accueil de la MDA sur le territoire du coutançais.</li> </ul>
<b>Bilan du partenariat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La MADO jouit d'une reconnaissance et d'un réseau partenarial fort.</li> <li>▪ Les relations partenariales de la MADO sont particulièrement denses sur le centre Manche.</li> <li>▪ Le partenariat est de qualité : communication, écoute, réactivité, disponibilité.</li> <li>▪ La connaissance de l'organisation et des modalités de fonctionnement de la MDA est assez bonne.</li> <li>▪ Les orientations réalisées par la MADO vers d'autres structures sont jugées pertinentes par les structures concernées ou par les partenaires en général.</li> <li>▪ Par ailleurs, l'accueil de première ligne mis en place par la MADO dans les territoires a permis de désengorger et alléger les listes d'attentes de certaines structures(CMP) qui accueillaient ces jeunes par défaut.</li> <li>▪ La MADO a permis de développer chez les professionnels une</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les relations partenariales pourraient être accrues dans le nord et plus particulièrement encore dans le sud du département. [Certaines organisations en place avant la MADO sur ce territoire ont pu faire part de leurs craintes relatives à la remise en cause de partenariats informels mais constructifs préexistants.]</li> <li>▪ Une liste des institutions rencontrées serait utile dans le cahier des charges afin de les mettre en lien avec les orientations effectives</li> <li>▪ Les objectifs du cahier des charges national des maisons des adolescents sont peu connus des partenaires</li> <li>▪ Certains professionnels ont fait part du manque de retour lorsqu'un jeune était orienté vers la maison des adolescents ce qui ne favorise pas le retour d'expérience. <i>[S'il on peut comprendre la volonté de préserver le caractère confidentiel de la démarche, une coordination est toutefois possible après</i></li> </ul>

	<p>culture commune de l'adolescence et de renforcer le travail en réseau et constitue un lieu ressource pour l'ensemble des acteurs « jeunesse ».</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le partenariat développé avec les MDA 14 et 61 a permis de développer le partage d'expériences et la mutualisation d'actions.</li> </ul>	<p><i>accord du jeune concerné.]</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La continuité des prises en charge pourrait être améliorée, notamment par une passerelle entre la MADDO et les services de soin plus aboutie. Si le choix initial de la MADDO a été de ne pas s'inscrire dans la prise en charge médicale, des relations plus soutenues avec les acteurs du soin et en particulier de la psychiatrie – dans la limite des possibilités offertes par une démographie médicale fragile – permettraient probablement un accompagnement plus complet des jeunes.</li> </ul>
	<b>Points positifs</b>	<b>Points à améliorer</b>
<b>Bilan de l'atteinte des résultats</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sur l'ensemble des questions posées aux partenaires, ceux-ci sont majoritairement très satisfaits ou satisfaits des résultats de la MADDO.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Au vu des retours des partenaires, il ressort que la MADDO pourrait continuer à travailler sur le décloisonnement des secteurs d'intervention.</li> </ul>
<b>Bilan financier</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La clarté juridique du GCSMS contribue à la clarté de la gestion budgétaire.</li> <li>La diversité des financeurs de la MADDO constitue une force.</li> <li>Les dépenses de personnel évoluent de façon pertinente avec le développement de l'activité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Malgré la diversité des financeurs, 95% des financements sont en réalité portés par l'ARS et le Conseil départemental, ce qui constitue un risque. La part de l'ARS en particulier (plus de la moitié des financements) est prépondérante.</li> <li>Il pourrait être intéressant de valoriser dans le bilan les mises à disposition à titre gracieux d'espaces par les collectivités locales.</li> <li>L'absence de comptabilité analytique sur toutes les années observées par l'évaluation est un frein à l'analyse financière fine de la structure. Il est à noter que la comptabilité analytique a été mise en place de manière généralisée en 2014.</li> <li>Une attention pourra être portée plus particulièrement sur l'évolution de certains postes de dépenses identifiés par l'évaluation.</li> </ul>

## VIII. Recommandations

Des constats précédents, un certain nombre de recommandations pour les mois et années à venir peuvent être dégagées.

### A/ Recommandations sur le fonctionnement

Recommandation n° 1 : Clarifier la place des « Promeneurs du Net » au sein de la MADO

Cette recommandation vise à interroger la place du projet au sein de la MADO. Quelles ressources y sont affectées ? Cette mission s'inscrit-elle réellement dans les objectifs de la structure ? Les autres missions de la MADO en pâtissent-elles ?

Elle vise également à préciser le rôle de la MADO dans le projet du point de vue des autres partenaires.

Recommandation n°2 : Maintenir un accueil diversifié de qualité

Les jeunes pris en charge par la MADO doivent pouvoir entrer en contact via différents biais (accueil physique, téléphonique, Internet /mail). La qualité de l'accueil doit être maintenue, avec une attention particulière à la possibilité pour les jeunes d'être physiquement accueillis.

Recommandation n°3 : Préciser le cœur de cible de la MADO

Un jeune accueilli sur 5 a moins de 12 ans. Seulement 2% des jeunes accueillis ont plus de 21 ans. Cela révèle, à terme, la nécessité de questionner les modalités d'un accueil propre des moins de 12 ans et des financements associés au titre de la prévention pas exemple.

### B/ Recommandations sur le partenariat

Recommandation n°4 : Développer les partenariats sur les zones nord et sud du département

La dynamique partenariale engagée par la MADO est bonne. Néanmoins, il apparaît qu'une nouvelle impulsion serait bénéfique pour développer les partenariats dans le nord et plus encore dans le sud du département avec les autres acteurs.

Recommandation n°5 : Tenir à jour une liste des institutions rencontrées

Les rapports d'activité pourraient intégrer la liste des institutions rencontrées. Cette liste pourrait être mise en lien avec les orientations de jeunes faites par les structures avec lesquelles la MADO interagit pour permettre d'analyser l'efficacité des démarches de communication entreprises.

Recommandation n°6 : Intégrer le cahier des charges national dans la communication de la MADO

La MADO a communiqué autour de son projet auprès des partenaires. Il serait intéressant de rattacher cette communication aux objectifs nationaux assignés aux maisons des adolescents afin de mieux visualiser le lien entre la MADO et ces objectifs.

Recommandation n°7 : Définir les modalités de retour aux partenaires suite à une orientation à la MADO

Afin d'accroître la coordination entre les acteurs et de permettre une montée en compétences collective, il serait pertinent de définir les modalités du retour à effecteur aux partenaires quand l'un d'entre eux oriente un jeune vers la MADO. Bien entendu, ces modalités devront s'appuyer sur l'accord préalable du jeune, sans lequel ce retour ne peut être envisagé. Elle permettrait de favoriser les retours d'expérience entre la MADO et ses partenaires et de pérenniser ainsi les partenariats bilatéraux.

Recommandation n°8 : Accroître les liens de la MADO avec les services de soins

Cette recommandation vise à accompagner de façon plus complète les jeunes qui pourraient avoir besoin d'un appui médical en général, et psychiatrique en particulier, et ce dans les limites des possibilités offertes par une démographie médicale sous tension dans le département. Il s'agit pour la MADO de devenir un acteur à part entière du parcours de santé adolescent dans toutes ses composantes.

## C/ Recommandations sur l'atteinte des résultats

Recommandation n°9 : Poursuivre le travail visant au décroisement des secteurs d'intervention

La MADO doit continuer à travailler pour décroiser les secteurs d'intervention et faciliter les passerelles entre sanitaire, social et médico-social. Il s'agit d'un enjeu complexe mais néanmoins fondamental dans l'atteinte de ses objectifs.

## D/ Recommandations sur le plan financier

Recommandation n°10 : Essayer de diversifier les financements en recourant notamment au financement privé

Le financement de la MADO est intense en subventions publiques, et plus particulièrement en provenance de deux acteurs : l'ARS (pour plus de 50% du financement) et le Conseil départemental. En 2013, un projet déposé auprès d'une fondation a permis de lever des fonds privés. Ces démarches pourraient être engagées de façon plus régulière. Néanmoins, elles ne pourront jamais constituer un mode de financement pérenne par leur caractère nécessairement imprévisible.

Recommandation n°11 : Valoriser les mises à disposition par les collectivités locales dans le compte de résultat

La valorisation des mises à disposition de locaux par les collectivités locales permettrait de rendre mieux compte de la situation économique et budgétaire de la MADO et de la diversité de ses financements.

Recommandation n°12 : Poursuivre le déploiement de la comptabilité analytique

Au regard de l'évaluation, la comptabilité analytique doit permettre d' :

- Isoler le projet des Promeneurs du net ;
- Isoler l'activité de chaque antenne ;
- Isoler l'activité de stricte coordination départementale ;
- Isoler les actions par typologie, et notamment les actions de prévention.

Recommandation n°13 : Maintenir une vigilance sur l'évolution des postes de dépenses

## **IX. Annexes**

***IX.1 Cahier des charges des maisons des adolescents***

***IX.2 Organigramme de la Mado de la Manche-mai 2015***